

COLOMBES.fr

Le mag

N° 2
OCTOBRE
2014

LE MAGAZINE DES ACTUALITÉS
DE COLOMBES

P.12

DOSSIER

Opération « Habiter durable »



Entretien

► Nicolas de Warren,
co-président de Colombes
Expansion

Entreprises et Innovations

► Les secrets de Chevalier
Conservation

Colombes Durable

► Zoom sur
les éco-crèches

NOUVELLE SALLE D'EXPOSITION



TRYBA®
FENÊTRES - PORTES - VOILETS
tryba.com

PVC • BOIS • ALU

GARANTIE 30 ANS*

250 ESPACES CONSEIL

DEVIS EN LIGNE GRATUIT

PORTES OUVERTES DU 2 AU 11 OCTOBRE POSE OFFERTE**

79, avenue de la Marne - 92600 ASNIERES 01 47 91 25 75

(AUTOUR KIDS) pour le bien-être de votre famille.

Pour des solutions de gardes régulières ou occasionnelles sur-mesure et de qualité | Un recrutement permanent : Expérience et un bon contact avec les enfants exigés

01 71 11 35 00
Interventions sur l'ensemble du 92 et de Paris

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h30 et le samedi de 10h à 13h

Aides de la CAF - CESU acceptés
Crédit d'impôts de 50%*
* dans les limites prévues à l'article 199 septies du code général des impôts

25 rue Retrou - 92600 Asnières • 30 rue Edith Cavell - 92400 Courbevoie
18/20 rue des Bas Rogers - 92800 Puteaux • 1bis rue Pierre et Marie Curie - 92140 Clamart

www.autourdeskids.com

Babychou Services

La garde de vos enfants en toute sérénité de 0 à 12 ans

Des solutions de gardes régulières ou occasionnelles adaptées, souples et réactives.



Toujours à la recherche d'une solution de garde pour l'année scolaire ? Babychou Services 92 Nord répond à vos besoins !

09 83 03 89 95
www.babychou.com

Aide de la CAF - CESU acceptés
Réduction ou crédit d'impôt de 50%*
* dans les limites prévues à l'article 199 septies du code général des impôts

Conseil Marketing Publicité

Réservez
votre espace publicitaire
dans le **magazine**
DE LA VILLE DE **COLOMBES**

Cynthia de Almeida
06 69 51 36 55

La photo du mois



LA LÉGION ÉTRANGÈRE REND HOMMAGE AU GÉANT DE COLOMBES

Une émouvante cérémonie a eu lieu le 13 septembre dernier en hommage à François Faber, dans le cadre du centenaire de la Grande Guerre. À l'annonce de la mobilisation générale, ce cycliste luxembourgeois qu'on surnommait le « Géant de Colombes » pour sa haute taille et ses exploits au Tour de France entre autres, s'était enrôlé dans la Légion. Il est mort sur le front, le 9 mai 1915. Un peloton de la Légion étrangère du Fort de Nogent lui a rendu les honneurs en présence du lieutenant-colonel Yann Doutey, chef en second du Fort de Nogent, du lieutenant-colonel Benoit Guiffroy, président de l'Amicale des Anciens de la Légion étrangère de Paris, de l'Union des Anciens combattants et affiliés de Colombes et des élus de la ville.

SOMMAIRE

ENTRETIEN

- Interview de Nicolas de Warren, coprésident du club Colombes Expansion

COLOMBES EN MARCHÉ

- Restauration collective : Co. Cli. Co. voit plus grand
- La Ville et le Département signent un contrat de développement

COLOMBES DURABLE

- Éco-crèches : l'Agenda 21 de la petite-enfance

DYNAMIQUES MUNICIPALES

- Démocratie locale : une nouvelle organisation pour les conseils et les quartiers de la ville
- InterG : la semaine bleue, un rendez-vous citoyen
- Le commerce de proximité à l'honneur

RENCONTRE

- Gil Mayans, combattant de l'oubli

HISTOIRES VÉCUES

- L'intrépide Reine Henriette

CARNET

- Naissances, mariages, décès

6

NOS QUARTIERS

- Centre-Ville : la gare du Centre retrouve des couleurs
- Agent-Sarre : la belle histoire de la maison Guerlain
- Petit-Colombes : la série « Clem » en tournage
- Fossés-Jean/Stade : le programme du Centre Nature

12

DOSSIER

- Opération « Habiter durable »
- Favoriser la réhabilitation et l'amélioration thermique des logements privés
- Caroline Coblentz, première adjointe : « Un dispositif ambitieux »

17

ENTREPRISES & INNOVATIONS

- Visitez des entreprises colombiennes
- Chevalier Conservation redonne leur éclat aux tapis et tapisseries

22

INSTANTANÉS

- Retour en photos sur les événements de septembre

24

28

COLOMBES EN OCTOBRE

- Les chantiers en cours

31

32

COLOMBOSCOPE

- Toute l'activité culturelle
- L'agenda des associations

38

40

EXPRESSION LIBRE

- Les tribunes des groupes politiques

42

43

COLOMBES PRATIQUE

- Élus, santé, urgences



“ Plus que jamais,
notre objectif est
d’être chaque jour
à votre service ”

La mise en place des rythmes scolaires telle que nous l'avions préparée pour cette rentrée a été perturbée par un mouvement de grève qui a mis les parents en grande difficulté, ce que je déplore. Un accord-cadre va être signé avec les syndicats pour mettre fin à cette crise due à une réforme inutile.

Par ailleurs, depuis cette rentrée, je me suis consacrée en priorité à défendre l'avenir de notre ville au sein de la future Métropole du Grand Paris qui, par la loi MAPTAM soutenue par les députés PS locaux, veut retirer aux communes des trois départements limitrophes de Paris une grande partie de leurs compétences dès le mois de janvier 2016. C'est inacceptable!

De plus, nous devons étudier avant la fin de l'année avec quelles communes voisines nous devons nous associer pour composer ce nouveau territoire d'un minimum de 300 000 habitants imposé par la Loi. C'est de l'avenir de Colombes qu'il est question et je participe à ce combat.

Pour autant, nous ne négligeons pas les préoccupations quotidiennes des Colombiens : baisser leurs charges pour leur redonner du pouvoir d'achat.

La Ville vient de lancer un vaste dispositif pilote, porté par le service «Habitat privé», qui a pour objectif de favoriser la réhabilitation et l'amélioration thermique des logements privés à l'échelle de toute la commune, à la fois pour lutter contre l'habitat dégradé, mais aussi pour l'amélioration énergétique des logements. Cette action aura inexorablement une répercussion vertueuse sur le coût des charges. L'opération «Habiter durable», qui fait l'objet d'un dossier dans ce numéro, s'adresse à tout propriétaire, qu'il soit propriétaire occupant ou propriétaire bailleur.

Toujours à l'écoute de nos administrés, nous relançons la démocratie participative avec la création de nouveaux comités de quartier, ouverts à tous, permettant de meilleurs débats sur les projets sur lesquels les services travaillent et que nous vous présenterons. Le Conseil de Sages, très attendu, sera également relancé.

La nouvelle organisation que je souhaitais mettre en place est prête et va s'attacher maintenant à améliorer le quotidien de chacun d'entre vous dans un contexte politique et économique très difficile. Plus que jamais, notre objectif est d'être chaque jour à votre service en mobilisant toutes les énergies existantes.

Nicole Goueta
Maire de Colombes
Conseiller général
Chevalier de la Légion d'Honneur

> Centre ville

LA GARE DU CENTRE RETROUVE DES COULEURS

L'ouvrage surplombant la gare SNCF de la rue du Bournard a changé d'apparence. Les travaux vont se poursuivre jusqu'en 2015.



► Une première phase de mise en peinture du pont de la gare a été effectuée cet été. La deuxième phase aura lieu en 2015.

Le changement saute tout de suite aux yeux, pour les riverains comme pour les usagers de la gare du Centre. Cette année, la SNCF et RFF ont lancé une vaste opération de réfection du viaduc ferroviaire qui traverse la commune du nord au sud. Ces travaux consistent notamment en une réfection totale du béton en « sous-face » de l'ouvrage, c'est-à-dire en-dessous du quai, et en une nouvelle mise en peinture des piliers, des portiques et des garde-corps. Le secteur concerné part de la rue du Bournard, jusqu'au boulevard Gambetta. Compte tenu de la configuration des lieux, ce chantier a une véritable incidence depuis son lancement sur la circulation et le stationnement en centre-ville.

Ces contraintes, qui se sont traduites entre autres par la fermeture de plusieurs voies de circulation pendant l'été, ne sont toutefois pas inutiles. Les abords immédiats de la gare du Centre ont retrouvé en partie des couleurs du sol au « plafond », et l'ouvrage lui-même est mieux sécurisé. Tandis que le chantier se poursuit le long de l'avenue Ménelotte pendant l'année scolaire, la finalisation des travaux aura lieu sur le site de la gare, durant l'été 2015.

UN NOUVEAU SERRURIER À VOTRE SERVICE



► « Les Clés sur la porte ».

Besoin de faire un double de clés en urgence, ou d'être assisté au plus vite pour des problèmes de serrure ? Abdelaziz Boukhari, gérant du nouveau magasin spécialisé « Les clés sur la porte » est à votre écoute, et peut effectuer ses dépannages 24h sur 24. La société propose également ses services pour la réalisation de plaques auto et moto.

Les Clés sur la porte
7, rue du 11-Novembre-1918
Ouvert du lundi au samedi de
9h30 à 12h et de 13h à 20h
07 50 60 50 42

> Agent Sarre

LA BELLE HISTOIRE DE LA MAISON GUERLAIN

Au 18 de l'avenue Ménelotte se cache une belle maison bourgeoise inscrite à l'inventaire du patrimoine culturel. Elle fut la demeure du parfumeur Guerlain et abrite aujourd'hui la Maison Perce-Neige.

La bâtisse, construite en 1860 à une centaine de mètres seulement de la ligne de chemin de fer est un havre de paix. Un vaste parc arboré borde la façade arrière. L'édifice qui a conservé son prestige et sa grâce initiale abrite depuis mai 1997 un foyer d'accueil médicalisé destiné à 26 adultes polyhandicapés, dont deux Colombiens. Il a été rénové et mis à la disposition de l'association Perce-Neige par le Conseil général des Hauts-de-Seine. Avant de trouver sa nouvelle vocation, la Maison Guerlain a connu plusieurs usages.

Du temps où elle était la demeure du parfumeur, elle bordait la distillerie, construite en 1858. En 1894, l'usine est transférée à Bécon-les-Bruyères. En 1900, la maison ainsi que l'ensemble de la propriété sont vendus à la Société Anonyme des Orphelinats du Salut. L'usine prend le numéro 16 et abrite les parfums Sauzé de 1913 à 1965.

En 1953, le ministère de l'Éducation nationale devient acquéreur de la demeure pour y installer une annexe du collège d'enseignement technique de Colombes. Ce centre d'apprentissage de la teinturerie ferme ses portes en 1971. Le bâtiment se détériore tant que la municipalité menace de le démolir. Mais en 1986 les riverains se mobilisent et créent une association de sauvegarde pour réaliser un musée des



► La Maison Guerlain a été mise à la disposition de l'association Perce-Neige, fondée en 1966 par Lino Ventura, désireux d'apporter un accueil personnalisé dans des structures de taille réduite aux personnes polyhandicapées.

parfums. Le Département propose une solution. Par échange de terrain avec l'État, la demeure Guerlain devient sa propriété en 1991. Deux ans plus tard, un bail de 99 ans est signé entre le Conseil général et l'association Perce-Neige.

Renseignements : <http://www.perce-neige.org>



► L'adjudant Laurent Bloc'h.

UN NOUVEAU CHEF DE CENTRE CHEZ LES POMPIERS

Depuis juin dernier, un nouveau chef dirige les 59 sapeurs-pompiers du centre de secours de Colombes/Bois-Colombes, situé rue Hoche. L'adjudant Laurent Bloc'h, 38 ans, a en effet succédé à son ancien supérieur, l'adjudant Neirinckx, à la tête de ce groupement d'incendie et de secours. Après plusieurs années passées sur le terrain à Créteil, Paris, puis Colombes, où il est arrivé en 2011, Laurent Bloc'h assume depuis quelques mois des responsabilités jusque-là inédites pour lui, en plus d'habiter désormais sur place avec sa famille.

«Je suis passé à un travail plus administratif, c'est sûr, mais l'important pour moi est de garder le contact avec le terrain, de maintenir une cohésion dans le groupe», confie-t-il. Le centre de secours doit notamment préparer une opération de rénovation de façades et d'extension des lieux, qui aura lieu en 2015.

> Petit-Colombes

L'ÉQUIPE DE LA SÉRIE
« CLEM » PASSE PAR COLOMBES

La commune attire depuis des années les producteurs en quête de décors résidentiels proches de Paris. Les tournages y sont nombreux, comme l'a encore prouvé courant septembre une série à succès de TF1.



Photo : DR.

► Victoria Abril et Lucie Lucas, héroïnes de la série.



► Séance de tournage dans le jardin d'un pavillon de la rue Cugnet.

« Coupez ! Bon, on va refaire une dernière prise, parce que là, avec le bruit de l'avion au-dessus, on n'entendait pas grand-chose... ». À l'intérieur d'une grande maison avec jardin, située rue Cugnet, la concentration et le silence sont demandés à chaque prise : le réalisateur Arnaud Marcadier est venu diriger plusieurs scènes de l'un des cinq épisodes de la prochaine saison de « Clem ». Dehors, les techniciens s'affairent, contrôlent la lumière ou le retour image dans leurs moniteurs, font des allers-retours incessants entre le plateau et les camions de matériels stationnés de l'autre côté de la rue.

Le cinéma et la télévision visitent ainsi régulièrement les quartiers résidentiels de Colombes, les rues et villas typiques de la commune s'avérant particulièrement intéressantes pour les producteurs. Dernière en date, l'équipe de la série « Clem » a donc posé ses caméras et son imposant matériel de tournage au Petit-Colombes durant quelques jours de septembre, non loin du boulevard Charles-de-Gaulle, suscitant la curiosité des habitants.

Créée en 2010, « Clem » suit la vie d'une ado, jouée par Lucie Lucas, devenue à 16 ans mère d'un petit garçon nommé Valentin. Entre rires et larmes, la série s'attache à montrer l'impact de cet événement sur sa famille, et notamment sur sa mère, jouée depuis cinq ans par l'actrice Victoria Abril, présente ce jour-là sur le plateau. Les spectateurs pourront découvrir la suite de leurs aventures en mars 2015, sur TF1.

En bref

• Activités vacances

L'Espace des 4 Chemins, au 145 boulevard Charles-de-Gaulle, propose durant les vacances de la Toussaint, du 20 au 31 octobre, de multiples activités pour la famille : ciné-goûter, spectacles de théâtre, et plusieurs sorties familiales. Pour plus de renseignements, contactez le 01 47 60 80 77.

• Ciné-débat

Mercredi 15 octobre, à partir de 18h, projection de « Human Traffic » au Centre social et culturel du Petit-Colombes, suivie d'un débat autour des premières consommations de tabac, d'alcool et

de drogues. Échanges menés avec l'intervention de l'association Entr'Actes. Renseignements : 01 47 81 24 91.

• Ateliers hebdomadaires

Tous les jeudis de 14h à 16h au CSC du Petit-Colombes, ateliers « rencontres de femmes », pour échanger et organiser des actions autour de divers projets thématiques : santé, bien-être, sport... Tous les vendredis de 9h à 10h30, ateliers d'éveil : parents et enfants de moins de 3 ans se retrouvent autour d'activités d'éveil artistique, culturel, sensoriel... Renseignements : 01 47 81 24 91.

> Fossés-Jean

RICHE FIN D'ANNÉE POUR L'ASSOCIATION DU CENTRE NATURE

Situé rue Solférino, le Centre Nature, site labellisé «Écojardin», propose des centaines d'ateliers, mais bénéficie aussi de l'implication de l'association qui porte son nom.

L'espace vert écologique qu'est le Centre Nature n'est pas seulement un lieu d'animations et de pédagogie géré par la Ville. L'association du Centre Nature contribue à faire vivre durant l'année ce lieu d'apprentissage capital, en rassemblant des amoureux de la nature de tous âges à l'occasion de nombreuses sorties, ateliers et journées portes ouvertes.

Parmi les temps forts de la fin d'année, l'association propose ainsi au public, pour la première fois, des séances d'initiation à l'astronomie, à partir du dimanche 26 octobre. Le 23 novembre, le passionné Alain Spohn animera un atelier-démonstration autour d'un des arbres les plus surprenants du Centre, le clavalier d'Extrême-Orient et ses baies rouges très aromatiques...

Plusieurs conférences sont également programmées: le 9 novembre, le public découvrira le destin de Jean-Baptiste Oudry, peintre animalier qui avait illustré l'œuvre de la Fontaine; le 16, le thème sera le thé, présenté sous toutes ses formes par un amateur éclairé!

Plus d'infos: <http://centrenature.over-blog.com>



► L'association du Centre Nature organise régulièrement des ateliers et journées portes ouvertes au cœur des jardins de la structure.



► Une quarantaine d'apprentis jardiniers ont planté des arbres aux Fossés-Jean. En septembre, ils sont venus observer les résultats de leur travail.

ÇA PLANTE AU PARC CAILLEBOTTE !

Pour la deuxième année, la Ville a participé en mars à l'opération nationale «Plus d'arbres, plus de vie». Concrètement, il s'agissait pour les services de l'Écologie urbaine et des Espaces verts de sensibiliser différents publics au développement durable à travers la plantation d'une cinquantaine d'arbres, au cœur du parc Caillebotte.

Les membres des associations du Moulin Vert, des Amis et parents d'enfants handicapés mentaux de la Boucle de Seine, le club Nature de Colombes et le CSC des Fossés-Jean ont participé à cette initiative. Durant une journée, une quarantaine d'apprentis jardiniers avaient ainsi appris à bêcher, arroser ou praliner (protéger les racines) des plants de noisetiers ou d'érables champêtres.

Six mois plus tard, les participants à cette initiative sont revenus le 17 septembre pour voir si leurs 50 plantations avaient été efficaces, et ainsi observer le cycle de la nature à l'œuvre. Pour immortaliser ce moment, les plus beaux plants ont été photographiés, et alimenteront le blog de l'opération, www.plusdarbres-plusdevie.org.

« UNE ENTREPRISE NE PEUT PAS VIVRE EN VASE CLOS »



► Nicolas de Warren au siège d'Arkema.

Nicolas de Warren est directeur des relations institutionnelles du groupe Arkema et coprésident du club Colombes Expansion, qui regroupe 40 sociétés et des élus de la Ville. Il revient avec nous sur le rôle de cette structure, la nécessaire bonne insertion des entreprises dans leur territoire.



► Le groupe chimique Arkema situé à Défense-Ouest, au 420, rue d'Estienne d'Orves.



► Éèves et professeurs de la mini-entreprise du collège Paparemborde, parrainée par Nicolas de Warren.



Nicolas de Warren, copräsident de Colombes Expansion

“ Un grand groupe est un vecteur
d'image pour la ville ”

Pouvez-vous nous rappeler le rôle de Colombes Expansion ?

C'est un trait d'union entre les acteurs économiques, la Ville et ses élus. Il est très important que les acteurs économiques soient au courant du « projet de ville » au sens large, et puissent en suivre régulièrement le développement. Et à l'inverse, il me paraît essentiel que les élus aient une bonne connaissance du tissu économique dans sa diversité et qu'ils perçoivent les contraintes que nous pouvons avoir, nos perspectives de développement national ou international...

Qu'est-ce qui vous a motivé à accepter la coprésidence de Colombes Expansion ?

J'ai trouvé que le club fonctionnait bien, avec le soutien efficace de la direction municipale du développement économique. Je trouvais intéressant de mettre en contact des populations d'entreprises assez différentes. Au-delà de 50 ou 100 salariés, il y a des problématiques communes qui méritent d'être débattues : chacun apporte son point de vue et l'expérience de son secteur...

Quel peut être le rôle d'un grand groupe sur un territoire ?

Nous jouons un rôle à travers les activités économiques que nous pouvons générer, les services de proximité ou services à la personne que nous pouvons utiliser lors de la pause méridienne ou le soir par exemple, ou à travers nos collaborateurs qui ont décidé de venir s'installer à Colombes. Sur les 720 personnes du siège, il y a probablement aujourd'hui entre 50 et 70 personnes qui vivent dans la ville...

Un grand groupe est aussi un vecteur d'image pour la ville. Il contribue à la faire connaître, en particulier quand il s'agit d'un groupe international comme le nôtre. Colombes est une ville importante avec ses 85 000 habitants. Pour nos partenaires, nos filiales à l'étranger, c'est signifiant.

Et quand vous avez une juxtaposition d'entreprises de 700 à 800 personnes comme ici à Défense-Ouest, il y a ipso facto une demande de services spécifiques, par exemple une capacité hôtelière pour recevoir nos clients, ou nos salariés qui viennent du monde entier... Sur ce point, il y a encore du chemin à parcourir.

Quels sont selon vous les atouts de Colombes ?

L'accessibilité par les transports en commun, la compétitivité de l'implantation, et le tissu urbain diversifié et de qualité, favorable à l'installation de nos salariés.

Le dialogue collectivité - entreprises est-il essentiel ?

Une entreprise ne peut pas vivre en vase clos. Chez Arkema, nous développons depuis très longtemps une politique extrêmement structurée de relation avec les parties prenantes locales qui s'inscrit dans un dispositif intitulé « terrains d'entente ». C'est un ensemble d'outils de contacts avec les résidents, les riverains, les équipes locales, les élus, les associations, en France et dans le monde.

À Colombes, nous avons développé un partenariat avec l'Avant Seine qui est un espace culturel de très grande qualité. Nous nous sommes aussi engagés dans la création d'une mini-entreprise très réussie avec le collège Paparemborde, dans le cadre de l'association « Entreprendre pour apprendre ». Les élèves de 3^e ont conçu des figurines pour sapin de Noël en Altuglas, qui venait de nos usines et les ont commercialisées sur les marchés de Colombes avec un grand succès.

Quels sont les projets de Colombes Expansion ?

Nous allons renouveler pour la quatrième fois la « balade urbaine », qui permet aux entreprises d'échanger entre elles et de suivre sur le terrain les développements que la ville mène. Nous souhaitons intensifier nos contacts avec les responsables des sept collèges et lycées de Colombes.

Nous allons également faire un nouveau point avec les prestataires de transports collectifs.

Un autre axe : nous aimerions faire mieux utiliser le potentiel de services de la ville par les entreprises présentes, moyennes et grandes, en visant tout ce dont on peut avoir besoin pour un siège comme celui-ci, par exemple, et qui peut être fourni par les entreprises colombiennes.

Enfin, nous n'avons pas encore une représentativité suffisante. Nous visons, pour des raisons de cohérence, les entreprises de plus de 50 salariés. Il y aurait potentiellement 140 entreprises concernées à Colombes. Nous allons donc mettre sur pied un événement spécifique ouvert aux non adhérents sur un thème attractif, une sorte de journée portes ouvertes du club, pour mobiliser les entreprises colombiennes et leur montrer comment nous pouvons répondre concrètement à leurs attentes.

OPÉRATION « HABITER DURABLE »

Un vaste dispositif piloté par le service Habitat Privé de la Ville vient d'être lancé avec un double objectif : favoriser la réhabilitation et l'amélioration thermique des logements privés, à l'échelle de toute la commune. Il permettra aux propriétaires de bénéficier pendant cinq ans d'un accompagnement personnalisé et gratuit et d'aides financières, en fonction de la nature des travaux et de leurs revenus.

Florence Delacoux a 59 ans. Elle vit dans un appartement de 35 m², rue Bouin, depuis 25 ans. C'est un véritable coup de foudre pour l'immeuble 1900 et le quartier, très calme, qui l'a conduite à faire l'acquisition de son logement. « *L'endroit me plaisait, le prix entrait dans mon budget* » explique-t-elle. Florence, secrétaire de profession, est au chômage depuis six mois et ses revenus sont modestes, de même que ceux des autres copropriétaires de son immeuble. Cependant, des travaux conséquents s'avèrent indispensables dans son immeuble qui s'est grandement dégradé au cours des années, faute d'entretien. « *Nous avons nommé un syndic et fait venir l'architecte qui a estimé les travaux à réaliser à 80 000 euros* », confie Florence.

Une véritable opportunité pour les petits propriétaires

L'ensemble des propriétaires s'est enfin accordé sur la nécessité de ces interventions tout en se demandant comment il parviendrait à les financer : « *Nous ne sommes pas un immeuble de gens riches* », avoue Florence. Aussi, quand elle a été contactée par le service Habitat privé de la mairie de Colombes qui l'a informée de l'opération « Habiter durable » qui se met en place, elle a vu dans cette



► C'est pour accompagner propriétaires et copropriétaires de la ville (comme Nathalie Savariau, ici en photo) que l'opération « Habiter durable » a été votée à l'unanimité par le conseil municipal. Elle a fait l'objet d'une convention signée le 27 mars dernier entre la Ville, l'État et l'Agence nationale de l'habitat (Anah).

occasion « *une véritable opportunité* ». Son bâtiment fait partie d'une quarantaine d'immeubles dégradés repérés par la Ville, qui souhaite apporter son soutien aux copropriétaires. « *Un diagnostic doit être réalisé par l'architecte du Pact sur notre immeuble. Nous allons ensuite passer devant les différentes commissions de la Ville,*

de l'État, du Département et de la Région et nous saurons alors à quelle hauteur nous pourrions être aidés pour notre rénovation » explique Florence, particulièrement soulagée de l'aide qui pourra être apportée.

Cette aide sera non seulement financière, pouvant atteindre 40 à 90 % du montant des travaux en fonction des ►



Pact Paris Hauts-de-Seine, une équipe au service des propriétaires

Rétribuée par la Ville, l'équipe du Pact Paris - Hauts-de-Seine - Val d'Oise apporte gratuitement une assistance technique, administrative, financière et sociale aux propriétaires pour sélectionner les projets et assister leur mise en œuvre.



Michel Gauthier a une double casquette de chef de projet et de chargé d'opération. Il intervient aussi bien sur l'habitat indigne que sur le volet «économies d'énergie». Dans ce domaine, il souhaite susciter la demande dans le cadre de l'«appel à candidature». Il coordonne l'équipe et il est l'interlocuteur privilégié de la Ville et des partenaires.



Anaïs Prat-Corona, chargée d'opération. Dans la phase diagnostic, elle s'attache à l'aspect administratif, financier, juridique, afin d'élaborer une stratégie d'intervention en concertation avec l'architecte. Elle assure ensuite le montage et le suivi des demandes de subvention, en étroite relation avec les syndics et les propriétaires.



Élodie Maizia, architecte, effectue le repérage et le diagnostic des immeubles susceptibles d'intégrer le dispositif pour évaluer les travaux nécessaires. Elle apporte un conseil technique, effectue un estimatif des travaux et suit les propriétaires et copropriétaires dans la réalisation des travaux, en assurant la coordination avec les maîtres d'œuvre.



Tamar Diop, conseillère habitat, rencontre propriétaires et locataires et détermine si un accompagnement social, ou administratif est nécessaire. En coordination avec la chargée d'opération, elle aide à monter les dossiers de demandes de subvention et peut notamment mettre en avant des aides spécifiques.

Plus d'infos: retrouvez l'équipe dans ses locaux, mairie Wiener 19, rue Jean-Wiener ou sur rendez-vous dans votre mairie de quartier. Renseignements: 01 41 19 49 60 ou www.habiter-durable.fr



► INTERVIEW

Trois questions
à Caroline
Coblentz, Première
adjointe, déléguée
au Logement
et à l'Habitat.

“ Un dispositif ambitieux ”

Pourquoi la Ville s'est-elle engagée dans l'opération « Habiter Durable » ?

Deux opérations d'amélioration de l'habitat avaient été menées précédemment sur les quartiers Vallées-Brossolette et Plateau Colbert. Aujourd'hui, la Ville s'engage sur plusieurs années dans un dispositif ambitieux sur l'ensemble de son territoire avec un double objectif : améliorer la performance énergétique des logements anciens et réhabiliter les logements dégradés et indignes. Il s'agit de conseiller et d'accompagner les propriétaires en ciblant particulièrement les immeubles collectifs anciens.

Le parc privé de Colombes compte parmi les plus énergivores des Hauts-de-Seine. Comment combler ce retard ?

Une thermographie aérienne ainsi que des thermographies de façades ont permis de repérer les immeubles où la déperdition est la plus forte. Un appel à candidature sera lancé auprès des copropriétés afin de définir un programme de travaux permettant de réaliser des économies d'énergie d'au moins 25 %.

Une condamnation en justice vient d'être rendue suite au signalement par la Ville d'un marchand de sommeil. Quels sont les leviers à actionner pour lutter contre ce fléau ?

Le traitement de l'habitat indigne comporte un volet coercitif qui va beaucoup plus loin que la simple incitation. Il existe un panel de sanctions pénales qui vont de l'amende à la peine d'emprisonnement. La lutte contre l'habitat indigne et dégradé ne concerne pas que les copropriétés et le dispositif mis en place est valable également pour le suivi de projets isolés.

► ressources et de la nature des travaux, mais aussi technique avec des préconisations qui permettront d'optimiser les améliorations grâce au diagnostic de l'architecte.

Aide aux travaux et loyer conventionné

L'opération « Habiter durable » ne s'adresse pas seulement aux propriétaires occupants. Elle concerne aussi les propriétaires désirant louer leur logement en plafonnant leur loyer. C'est le cas de Nathalie Savariau, 30 ans. Celle-ci a acquis un appartement de deux pièces en rez-de-chaussée sur cour d'un bel immeuble de 1860, rue de la Reine Henriette, en septembre 2011, en vue de le transformer en studio et de le louer. Une initiative qui lui a valu de grandes déconvenues. « *C'était mon premier investissement, j'y ai mis toutes mes économies* », explique-t-elle, dépitée, « *or en retirant les tentures posées sur les murs, je me suis aperçue que les parois avaient un taux d'humidité de 100 %* ».

La jeune propriétaire s'est lancée dans des travaux mais elle s'est aperçue que les poutres de soutènement étaient rongées. Elle a contacté le service Habitat privé de la Ville qui a rédigé un rapport indiquant un grave danger et pris un arrêté de péril imminent doublé d'une interdiction d'habiter. Cette procédure a obligé la copropriété à effectuer les travaux qui lui incombait et

“ Le gain en énergie peut atteindre 70 % ”

remplacer les solives. L'architecte de l'opération « Habiter durable » est alors intervenu pour effectuer un diagnostic et des préconisations permettant d'isoler sérieusement l'appartement par une série d'interventions. À présent, Nathalie vient de terminer des travaux qui ont rendu l'appartement sain. Elle a monté un dossier de demande de subventions en échange d'une convention de neuf ans qui lui permettra de louer son appartement à un loyer intermédiaire de 500 euros. En contrepartie, elle a obtenu une aide de 45 % de la totalité des travaux, soit 13 000 euros sur les 30 000 euros de travaux réalisés, et un abattement de 30 % sur les revenus fonciers.

Aujourd'hui, tout le ravalement de l'immeuble doit encore être réalisé et l'opération « Habiter durable » pourrait permettre d'obtenir des subventions supplémentaires sur les parties collectives.

Appel à candidatures pour l'amélioration énergétique

Si les deux volets de l'opération «habiter durable», soit la lutte contre l'habitat dégradé et l'amélioration énergétique des logements, sont de fait interdépendants pour certains projets, celui sur l'amélioration thermique fait l'objet d'un appel à candidatures et concerne l'ensemble des logements privés colombiens, dégradés ou non, et vise en priorité les immeubles collectifs en copropriété.

Une étude de thermographie aérienne effectuée en février 2010 a montré que la ville de Colombes, caractérisée par un habitat ancien, a un parc de logements énergivore avec une consommation moyenne de 266 kW/m²/an contre 231 pour le département. Cependant, elle montre un potentiel important de gain thermique. Sachant que le gain peut atteindre 70 % dans certains cas, les candidats devront obtenir des gains de 25 % minimum sur leur consommation d'énergie pour les propriétaires occupants et de 35 % pour les propriétaires bailleurs. S'ils atteignent ces objectifs, le total des aides pour l'ensemble des financeurs oscille entre 25 et 95 % du coût des travaux. Une part non négligeable qui devrait inciter les Colombiens à monter un dossier. En effectuant les travaux préconisés, ils seront gagnants sur tous les tableaux. Ils amélioreront leur diagnostic de performance énergétique, exigé lors de la vente de leur bien et diminueront leurs factures de gaz ou d'électricité.

Réunion d'information sur l'opération «habiter durable», le 14 octobre

Le 14 octobre à 19h se tiendra une réunion publique à l'hôtel de ville où tous les propriétaires colombiens seront invités.

Découvrez l'opération Habiter Durable, dans le hall de l'hôtel de ville

Du 14 octobre au 14 novembre, une exposition se tiendra dans le hall de l'hôtel de Ville présente l'opération «Habiter Durable».



Chiffres clefs

34 652

résidences principales

24 000

logements privés à Colombes,
soit 2/3 des résidences principales

9 000

pavillons individuels privés

1 540

logements potentiellement
indignes

215

immeubles excessivement
déperditifs en énergie

4,1 %

du budget des ménages
colombiens consacré à la facture
énergétique contre 3 % dans le 92

RESTAURATION COLLECTIVE CO. CLI. CO. VOIT PLUS GRAND

En devenant un service de restauration collective desservant les communes de Colombes et Clichy-La-Garenne, Co. Cli. Co. produit désormais 3 millions de repas par an. L'établissement doit donc agrandir la taille de ses locaux, pour répondre à ce défi.



► L'extension comprend une cuisine qui servira de salle pédagogique pour le public.



► L'extension de Co. Cli. Co se présente sous une forme extérieure originale, conçue par l'architecte Brigitte de Wismes.

Depuis 2012, et son rapprochement avec Clichy-La-Garenne, la cuisine centrale de Colombes est devenue une structure intercommunale baptisée Co. Cli. Co. (Colombes Clichy Collectivité restauration). Au quotidien, Co. Cli. Co. prépare près de 15 000 repas, livrés à 94 endroits différents, ce qui en fait le deuxième plus important établissement public autogéré en Ile-de-France. Cela permet de proposer des prestations de qualité, par exemple en mettant en place un arrivage de « poisson du jour » dans les cantines scolaires, depuis fin septembre. Outre les repas à domicile pour les personnes âgées, ce sont en effet les écoles et les crèches qui constituent sa plus importante cible.

Une salle dédiée à l'éducation culinaire

Pour optimiser sa production, anticiper l'augmentation du nombre d'établissements scolaires (deux nouvelles écoles, l'une à Colombes, l'autre à Clichy, ouvriront à la prochaine rentrée), et répondre plus facilement aux demandes supplémentaires, notamment en matière d'événementiel, Co. Cli. Co se devait d'agrandir ses locaux. Une extension qui fait

passer l'établissement de 1 200 à 1 700 m², a donc été créée rue de Bellevue. À l'intérieur ont été aménagés de nouveaux locaux de stockage, de nouveaux locaux administratifs et une mise en place, enfin, du tri sélectif. Plus originale, une salle de classe pédagogique, permettra d'organiser des ateliers d'éducation culinaire dès février 2015.

La plus grande partie de ces locaux servira néanmoins à la production de repas proprement dite. « Le bâtiment existant va désormais servir aux produits cuisinés », explique Rémi Noual, président de Co. Cli. Co. « Dans l'extension seront stockés les produits non-transformés : fruits, fromages, beurre, surgelés, biscuits... ». Qui dit stockage, dit salles à température adéquate : le rez-de-chaussée contient ainsi plusieurs grandes salles réfrigérées. Dernière zone aménagée, et pas des moindres, les salles de travail dédiées à la préparation sont l'ultime étape avant le chargement des repas dans les camions : deux nouveaux quais ont pour cela été ajoutés. « La qualité de travail apportée par cette nouvelle organisation sera non négligeable », estime le directeur Frédéric Souchet. La fin des travaux approchant, l'exploitation de cette extension devrait démarrer après les vacances de la Toussaint.



► Caroline Coblentz, Première adjointe, et Isabelle Caullery, conseillère générale, signent le contrat de développement.

LA VILLE ET LE DÉPARTEMENT INVESTISSENT SUR L'AVENIR

Le 18 septembre, la Ville et le Conseil général des Hauts-de-Seine se sont engagés dans un contrat de développement sur trois ans. Dans ce cadre, le Département allouera 5,8 millions d'euros à la commune pour soutenir ses projets.

Depuis 2013, le Conseil général des Hauts-de-Seine a lancé un ensemble de contrats de développement avec une vingtaine de communes. L'objectif ? Simplifier le cadre d'intervention de la collectivité au niveau des communes. En effet, ces contrats permettent d'allouer des subventions au montant déjà programmé, qui viennent soutenir des projets portés par la municipalité.

Le 18 septembre, Isabelle Caullery, conseillère générale et Caroline Coblentz des Hauts-de-Seine, première adjointe au maire déléguée au Logement, à l'Habitat, au Développement économique et à l'Emploi ont signé officiellement à l'hôtel de ville ce contrat qui porte sur un montant de 5,8 millions d'euros sur trois ans. « Ces contrats permettent de concentrer nos

crédits sur des objectifs communaux identifiés, de manière plus simple, et transparente », a indiqué Isabelle Caullery.

« Nous allons, grâce à cet engagement, financer des initiatives que notre commune ne pourrait mener seule aussi rapidement, comme la construction d'un centre de loisirs maternel et élémentaire et d'un équipement sportif intégrés au groupe scolaire de l'éco-quartier de la Marine », a indiqué Caroline Coblentz. « Nous pourrions mener encore plus d'actions en faveur des structures Petite Enfance et des centres de loisirs ou financer des programmes d'animation des médiathèques ». Les équipements publics et associatifs prévus au 32-34 Europe, des écoles primaires qui doivent être agrandies, bénéficieront eux aussi de ces crédits.

Enquête publique sur le Tramway T1

L'enquête publique sur le T1 se poursuit jusqu'au 25 octobre. Depuis le 15 septembre, les habitants sont invités à s'exprimer sur le projet de prolongement du tramway T1 à l'ouest, actuellement au centre d'une enquête publique. D'ici 2018, le T1 desservira le carrefour des Quatre Routes à Asnières, traversera les Fossés-Jean et Europe, avant de rejoindre, en 2023, la station Gabriel-Péri au Petit-Colombes.

L'enquête publique permet à chacun de donner son avis sur l'utilité du projet et son impact sur l'environnement. À l'issue de celle-ci, le commissaire enquêteur formulera un avis favorable ou défavorable, qui permettra au préfet des Hauts-de-Seine de déclarer le projet d'utilité publique.

Accès au dossier tous les jours ouvrables, à la direction de l'Urbanisme 42, rue de la Reine Henriette. Le commissaire enquêteur se tient à la disposition du public : le samedi 11 octobre de 9h à 12h, le mardi 14 octobre de 16h à 19h, et le samedi 25 octobre de 9h à 12h.

DES ENTREPRISES COLOMBIENNES VOUS FONT DÉCOUVRIR LEURS SECRETS DE FABRICATION

Entre octobre et décembre, Hauts-de-Seine Tourisme vous offre l'opportunité de visiter 50 entreprises du département. Sept sociétés de Colombes vous ouvrent leurs portes. Surtout, pensez à réserver !

Pour les gourmands

Stéphane Glacier, Meilleur Ouvrier de France, a créé sa propre école destinée aux amateurs et professionnels des métiers de bouche. Après la démonstration complète d'une recette, les élèves sont invités à reproduire les gestes du chef sous son œil avisé et ses conseils d'expert. *Samedi 18 octobre à 13h30, samedi 29 novembre à 14h, samedi 13 décembre à 14h (durée: 45 minutes).*



► Une pâtisserie de Stéphane Glacier. Son magasin se situe 66, rue du Progrès, son école 20, rue Rouget de l'Isle.

Stéphane Glacier vous invite également à découvrir ses macarons aux multiples saveurs et friandises au chocolat, cette fois dans sa pâtisserie.

Samedi 18 octobre à 14h30, samedi 29 novembre à 15h, samedi 13 décembre à 15h (durée: 45 minutes).



► L'Atelier du Confiseur de Rémi Henri, 3 avenue Jean-Jaurès.

Si vous êtes gourmand, vous vous régalerez également avec l'Atelier du Confiseur de Rémi Henri. Celui-ci s'est spécialisé dans la fabrication d'un chocolat cru, non torréfié et peu fermenté,

fort et intense en goût. Ce nouveau procédé de fabrication vous sera dévoilé ainsi que ses ganaches au chocolat fumé et poivré...

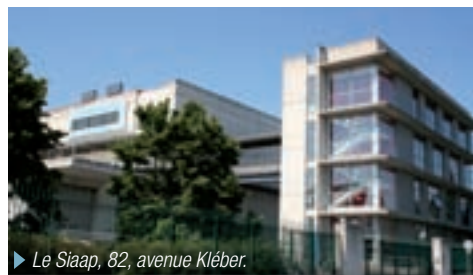
Mercredi 8 octobre à 10h30, jeudi 6 novembre à 10h30, mercredi 26 novembre à 11h.

Portes ouvertes dans deux usines



► La SNECMA, 171, boulevard de Valmy, fabrique une large gamme de pièces mécaniques.

Dans le domaine de l'industrie, c'est une usine de pointe dans l'usinage de pièces aéronautiques qui vous ouvre ses portes. La SNECMA fabrique une large gamme de pièces mécaniques destinées aux moteurs d'avions civils ou militaires. L'excellence de cette filiale du groupe Safran vous sera présentée lors d'une visite de trois heures. *Vendredi 14 novembre à 8h30.*



► Le Siaap, 82, avenue Kléber.

Une autre usine se dévoile, spécialisée cette fois dans l'environnement. Mise en service en 1998, l'usine d'épuration «Seine Centre» du Siaap, à l'architecture remarquable, dispose d'une capacité

hydraulique de 240 000 m³/jour pour le traitement des eaux usées. La visite d'une durée de deux heures vous dira tout sur les procédés d'assainissement.

Mercredi 15 octobre à 10h, mercredi 19 novembre à 10h, mercredi 17 décembre à 10h.

Travail du bois



► Un meuble restauré par Yann Girard dont l'atelier est situé 67, rue de Chatou.

Dans le domaine de l'artisanat, les amoureux du travail du bois auront l'occasion de se faire plaisir. Yann Girard, ébéniste, redonne vie au mobilier et lui restitue son caractère et sa qualité. Dans son atelier, vous pourrez voir l'exécution des différents travaux en cours dans le respect de la tradition. *Mercredi 26 novembre à 11h*



► Anim'En Bois, 273, rue Gabriel-Péri.

Créé en 2012, Anim'En Bois conçoit et fabrique de manière artisanale de jolis jouets. Dans leur atelier, vous découvrirez la confection d'un objet personnalisé. *Samedi 18 octobre à 10h, samedi 22 novembre à 14h, samedi 13 décembre à 14h.*

Tout le programme: www.visites92.com. Réservations: 01 46 93 03 02

CHEVALIER CONSERVATION QUAND TAPIS ET TAPISSERIES RETROUVENT LEUR ÉCLAT

La famille Chevalier se consacre depuis quatre générations au nettoyage, à la restauration et à la conservation des tapis, tapisseries et textiles anciens ou contemporains. La société redonne leur éclat à des pièces appartenant à des particuliers, des musées ou des hôtels de luxe.



► La technique de nettoyage évite le dégorgement des coloris.



► Martine, 28 ans d'ancienneté, consolide une broderie posée sur du velours.

Le bruit sourd de la bruyante essoreuse accueille le visiteur. Au centre de la pièce, la shampooineuse nettoie les tapis avec une efficacité redoutable. «*Un tapis se nettoie en moyenne tous les trois ans pour garder une hygiène impeccable*», explique Nicolas Chevalier, à la tête de la société. Notre technique empêche le dégorgement des coloris. Les tapis entrent ensuite dans le séchoir adapté aux exigences de chaque tissu : velours, laine, ou encore soie. La visite se poursuit au laboratoire de nettoyage des tapisseries les plus fragiles. Une énorme machine conçue sur mesure, dont le tamis est en fibres de verre, est commandée par informatique pour nettoyer des tapisseries parfois inestimables.

Un univers de patience, de calme et de dextérité

Après un constat de l'état de la pièce, la prise de photos, un dépoussiérage, un nettoyage, la tapisserie est restaurée, puis doublée. Le visiteur pénètre ensuite dans un univers de patience, de calme et de dextérité. Attablées autour de longues tables surmontées de tapisseries ou de broderies à consolider et à conserver, cinq restauratrices se relayent, aiguilles en main. Objectif : arrêter la dégradation des pièces tout en leur donnant une meilleure lisibilité. «*Nous ne devons modifier le travail de l'artiste en aucun cas. Les conservateurs*

veillent au grain!», commente Chantal Romao qui dirige l'atelier tapisserie. Présente depuis 38 ans dans la société, elle a reçu le diplôme de «Meilleure ouvrière de France» en 1999.

Un an de travail sur une tapisserie

Dans la salle suivante, Liliane Lami dirige la restauration des tapis. «*Ceux-là souffrent de déchirures anciennes. Je refais les points de laine, sur l'envers et ensuite sur l'endroit*», montre-t-elle. Sur la table d'à côté, une œuvre de Picasso attend d'être doublée avec une toile, afin de la protéger des poussières et de l'humidité. «*Nous pouvons travailler un an sur une tapisserie et les visiteurs des musées ignorent souvent l'ampleur de cette tâche*», affirme Martine, restauratrice. Mais quand je vois le fruit de mon ouvrage retourner en exposition, je prends la mesure de sa valeur.»

En parallèle, la société crée depuis 2008 ses propres tapis contemporains sous la marque Chevalier Edition et a une boutique avenue Charles-de-Gaulle à Neuilly.

Chevalier Conservation – 6 et 8 rue Marcel Lépine
Visite : jeudi 16 octobre à 14 h,
durée : 1 h 30, à partir de 13 ans, prix : 10 €.
Réservations : www.visites92.com : 01 46 93 03 02

ÉCO-CRÈCHES : LA PETITE ENFANCE A SON PROPRE AGENDA 21

Les dix crèches municipales sont engagées depuis le printemps dans un projet éco-responsable, avec une série d'actions allant du développement du recyclage à la promotion de la biodiversité auprès des tout-petits.



► Les premières actions des éco-crèches, comme l'installation de potagers, ont débuté récemment.

Dans la continuité des démarches entreprises à travers les Agenda 21, la Ville s'est engagée dans un projet d'«éco-crèches» pour ses dix structures dédiées à la petite enfance. Concrètement, le principe et les thèmes abordés sont les mêmes, mais adaptés, en ce qui concerne la dimension pédagogique, à l'âge des enfants.

Ainsi, contrairement aux Agenda 21 scolaires, il n'est pas question d'initier les bambins à l'écocitoyenneté, par exemple. Trois domaines d'application ont malgré tout été retenus : l'écosystème, qui concerne la biodiversité et l'exploitation du milieu naturel existant ; l'éco-consommation, où sont traitées les notions de recyclage ; et enfin, l'éco-construction, qui interroge l'utilisation des ressources (eau, électricité, etc.) et celle de nouvelles énergies.

Pour établir les besoins et le type d'initiatives à entreprendre, un diagnostic complet a été réalisé en commun avec les directeurs et directrices des établissements. À partir de cet état des lieux, à la fois général et tenant compte des particularités de chaque structure (ancienneté du bâtiment, espaces extérieurs, nombre

d'enfants accueillis, etc.), un plan d'actions a été défini, et sa mise en application a débuté récemment.

Toutes les crèches disposent depuis cette année de potagers et/ou jardins accessibles aux enfants : il s'agit d'un moyen idéal pour leur faire découvrir les senteurs des plantes, les effets de l'eau ou même le jardinage. Il est également question de généraliser le recyclage du papier, des piles. Celui des barquettes alimentaires, utilisées en grande quantité, est étudié. Le développement durable est surtout une affaire de gestes quotidiens, et le plan envisage le développement d'actions de sensibilisation du personnel. Pour accompagner ces efforts, il sera proposé l'installation d'équipements permettant de réduire les dépenses d'énergie tels que des récupérateurs d'eau de pluie.

Des objectifs ont été fixés mais le projet d'éco-crèche se caractérise par son côté flexible : chaque crèche adaptera ses actions en fonction du contexte qui lui est propre.

+ d'infos
sur notre site
colombes.fr

À COLOMBES

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE EN CENTRE-VILLE À CONDITIONS EXCEPTIONNELLES⁽¹⁾⁽²⁾ !

L'Essentiel



REglementation thermique 2012

**Jusqu'au
12 octobre 2014**

**VOTRE CUISINE
POUR 1 €⁽¹⁾**

+

**FRAIS DE NOTAIRE
OFFERTS⁽²⁾**

ESPACE DE VENTE
2 bis, avenue Henri Barbusse
à Colombes

bouygues-immobilier.com
0810 152 121
PREMIER D'APPEL LOCAL

Vivre là où tout se passe, c'est essentiel !

- En centre-ville, près des commerces, du marché et de la mairie.
- À 7 minutes⁽⁴⁾ à pied de la gare SNCF, vers Paris Saint-Lazare en 12 minutes⁽⁴⁾.
- De beaux appartements du 2 au 5 pièces.
- Jardin, terrasse ou balcon pour la plupart des appartements.

**Bouygues
Immobilier**
Bien plus pour vous

(1) "Cuisine pour 1 €": cuisine équipée et prête à vivre des gammes Termis, Clichy ou Offerte de Darty Cuisine, livraison et pose comprises, pour 1 € de plus sous forme de la remise d'un bon d'achat (voucher Darty) d'une valeur de 3 000 € à 7 500 € selon le type de logement.
Détail des modifications et électroménagers disponibles sur simple demande au site Espace de Vente. Dans le cas où le réservataire ne souhaite pas bénéficier de l'offre cuisine, le montant correspondant sera déduit du prix lors de la signature du contrat de réservation (selon prix grille en TVA 20 % en vigueur au 15/09/2014), soit 3 000 € pour un 2 pièces, 4 500 € pour un 3 pièces, 6 000 € pour un 4 pièces et 7 500 € pour un 5 pièces et plus. (2) "Frais de notaire offerts": frais liés à l'emprunt et hors frais d'hypothèque, de caution ou de privilège de prêteur de deniers ou tout autres frais de garantie liés au financement de l'acquisition. Les offres (1) et (2) sont cumulables entre elles et valables pour toute réservation, signée entre le 15/09/2014 et le 12/10/2014, d'un appartement de la résidence "L'Essentiel" à Colombes (92) sous réserve de signature de l'acte authentique de vente dans les délais stipulés au contrat de réservation. Dans la limite des stocks disponibles. Offres non cumulables avec les autres offres Bouygues Immobilier en cours. Conditions détaillées sur simple demande au site www.bouygues-immobilier.com. Crédits photos : Mathieu Darmon, Bouygues Immobilier. (3) Programme réalisé en conformité avec les niveaux de performance énergétique fixés par la norme Réglementation Thermique 2012 (RT 2012). (4) Source Mappy/Transilien - Temps de trajet et distance donnés à titre indicatif. Perspectives: Anais, Architecte Agence H&J&P Architects. Vues et illustrations non contractuelles. Bouygues Immobilier - RCS Nanterre 582091548. OSWALD/RS - 09/2014.

Une rentrée bien chargée!



Plus de 9000 élèves d'école élémentaire et maternelle ont retrouvé le chemin des cours le 2 septembre, lors d'une rentrée marquée par l'ouverture de cinq nouvelles classes. Pour assurer le bon fonctionnement de ses 38 écoles, comme le groupe scolaire Henri-Martin, la Ville se veut cette année meilleure gestionnaire: des accueils de loisirs à la restauration scolaire, le cadrage des inscriptions permettra d'assurer une meilleure organisation des activités, et de diminuer le gaspillage alimentaire.

Invitation gourmande et musicale à l'Avant Seine



Une fois par mois, l'Avant Seine donne rendez-vous pour un brunch gourmand et artistique permettant de découvrir le théâtre sous un nouvel angle. Le 21 septembre, le premier brunch de la saison s'est déroulé dans une ambiance d'opéra avec Caroline Nafidi, chanteuse lyrique et violoniste, spécialiste des airs de Puccini ou Bizet. Le prochain brunch aura lieu le 26 octobre, à partir de 11h, avec la compagnie Okside spécialisée dans la sculpture de ballons gonflables.



Colombes célèbre sa Libération

Le 31 août, la Ville a commémoré le 70^e anniversaire de la Libération de la commune. Rassemblé devant la Maison du Combattant, un cortège composé notamment d'anciens combattants, d'élus et de membres du CCJ s'est ensuite dirigé vers le Monument aux morts pour la traditionnelle cérémonie. La matinée s'est conclue devant le perron de la mairie, avec une interprétation de la « Marche des Africains » par l'Harmonie municipale.

Anniversaire de la rando cyclo

Pour fêter son 30^e anniversaire, la section cyclo du LSOC organisait le 14 septembre dernier sa traditionnelle rando de rentrée. En tout, plus de 220 participants, venus de Colombes et de différents clubs du département, ont enfourché leur deux-roues aux premières lueurs de l'aube pour s'élancer sur l'un des trois parcours proposés ce jour-là: 35, 70 et 90 km pour les plus sportifs, qui ont pédalé jusqu'en Seine-et-Marne pour découvrir ses paysages!



Rencontres sportives à Yves-du-Manoir ▼

Dans le cadre de la semaine du Sport scolaire, deux classes des écoles Marcel-Pagnol et Ambroise-Paré se sont rendues le 16 septembre sur les terrains du complexe sportif Yves-du-Manoir pour découvrir plusieurs disciplines en compagnie notamment des éducateurs de la Ville. Parmi les sports auxquels ils étaient initiés, l'athlétisme, le rugby et le golf éducatif ont été particulièrement appréciés.



Les Grandes Guerres à Jeanne d'Arc ▲

L'Institution Jeanne d'Arc a organisé en septembre une exposition consacrée aux deux Guerres mondiales avec de nombreux documents et objets d'époque, rassemblés notamment pour instruire les élèves. L'exposition a fait l'objet d'une rencontre avec Arnold Bauer, conseiller municipal délégué aux anciens combattants, le 21 septembre, en présence de «soldats» en tenue d'époque 14-18, du groupe «Scènes et Marne».



► À LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE COLOMBIEN

Cette année encore, les Journées européennes du patrimoine ont été l'occasion pour les Colombiens de découvrir leur cité sous un autre jour, entre le 19 et le 21 septembre. Des visites commentées permettaient notamment de déambuler dans des jardins secrets ou d'en apprendre plus sur la guerre 14-18. Certains circuits animés par les services de la Ville, comme celui explorant les Vallées, invitaient également le public à suivre l'évolution architecturale du quartier.

LE RENOUVELLEMENT DES CONSEILS DE QUARTIER ET DU CONSEIL DE SAGES

Démocratie locale

En octobre auront lieu des réunions publiques de présentation des nouveaux conseils de quartier, suivies en novembre par le renouvellement des conseils de sages et de la vie associative. Ce renforcement de la démocratie participative passe également par une redéfinition des différents quartiers.

L'un des objectifs majeurs de la démocratie locale est de répondre au souhait des habitants de s'impliquer dans la vie de leur cité. Qu'il s'agisse de donner un avis sur les projets municipaux ou de soutenir une initiative locale, chaque Colombien doit pouvoir s'engager pour mieux vivre à Colombes. La municipalité a souhaité encourager ce principe en actant l'importance des différentes instances de démocratie participative.

Cinq conseils ouverts à tous

Il en existe trois aujourd'hui : les conseils de quartier, le conseil de sages et le conseil consultatif de la vie associative (CCVA). Mis en sommeil durant la période électorale, ceux-ci vont être renouvelés d'ici la fin de l'année, en suivant une nouvelle organisation. Le mot d'ordre en est l'ouverture : l'objectif est de simplifier l'accès à ces conseils pour tous les participants, selon leurs disponibilités et leur envie d'implication.

Les conseils de quartier sont en particulier concernés par ces changements. En premier lieu, cinq grands quartiers sont définis, correspondant dans leur logique aux grands projets communaux, de la Rénovation urbaine à l'arrivée du T1 en passant par les grands équipements publics.

Leur nom pourra être choisi par les conseils eux-mêmes, mais leurs dénominations provisoires sont : Centre/Agent Sarre, Fossés-Jean/Bouvières/Stade, Europe/Plateau/Gabriel-Péri, Grèves/Petit-Colombes et Vallées/Petite Garenne.

Des ateliers citoyens thématiques

Les cinq conseils mis en place capitaliseront en premier lieu sur le savoir-faire des habitants déjà présents dans les précédents conseils. Les conseils de quartier se réuniront au moins trois fois par an : ces rencontres seront ouvertes à tous les Colombiens, qui pourront prendre la parole durant les débats et faire valoir leur opinion, leurs idées. Ils permettront une communication directe entre élus et habitants, et devront être une source de propositions pensées de manière collective, ainsi qu'un moyen d'apporter sa contribution aux projets



► Les nouveaux conseils de quartiers seront des instances ouvertes.

En bref

• **Octobre rose** L'association ADK92 mène durant le mois d'octobre l'opération «Octobre rose», pour sensibiliser la population au dépistage du cancer du sein. Grâce à ce programme national, plus de 33 000 dépistages

gratuits ont été réalisés dans le département des Hauts-de-Seine, et ont permis de détecter, et ainsi guérir des centaines de cancers. Renseignez-vous sur www.adk92.org ou au 0800 800 444 (numéro Vert).



► Cinq conseils et des ateliers citoyens vont être mis en place dans ces cinq grands quartiers.

soumis par la Ville. Pour ce faire, des thématiques seront travaillées au cours d'ateliers citoyens, ouverts à environ 30 personnes, qui permettront un véritable travail de proximité. Un atelier citoyen durera neuf mois, et fera l'objet d'une présentation en conseil de quartier.

Trois réunions publiques

Pour organiser ce travail, un bureau composé de 14 habitants, 5 représentants d'associations, et 4 élus, sera constitué dès les premières séances d'installation.

Le 14 octobre au tapis Rouge, le 15 octobre à l'école Victor-Hugo, le 16 à l'école Henri-Martin, de 19h à 21h, trois réunions publiques de présentation auront lieu pour dévoiler les détails de cette nouvelle organisation, et lancer l'appel à candidature pour la composition du bureau.

Le conseil de sages renouvelé

D'ici à fin 2014, le conseil de sages et le CCVA vont également être réactivés. Le premier peut compter sur le savoir-faire et les connaissances acquises par les membres du précédent conseil, qui auront des places réservées dans la nouvelle assemblée.

Celle-ci comportera notamment un collège de représentants désignés par le conseil municipal. L'objectif est de travailler les thématiques à l'échelle de la ville et de créer du lien entre les instances : un représentant du conseil de sages sera choisi pour accompagner chacun des conseils de quartier.

Enfin, le CCVA doit conserver son rôle d'organe décisif pour le développement des associations colombiennes, et suivre une nouvelle dynamique. Un nouveau bureau permanent, composé

de représentants choisis en fonction des catégories d'associations, se chargera d'initier et d'animer des chantiers de travail et de réflexion propres au monde associatif.

Comme pour le conseil des sages, la nouvelle composition du CCVA sera connue à la fin de l'année.

Les élus à votre écoute

Parallèlement à la relance des conseils de quartier, la municipalité rouvre ses chalets sur les marchés Marceau, Aragon et du Centre-ville.

Chaque week-end, de 10h à 12h30, les élus y sont présents et à l'écoute de tous les Colombiens.

InterG

SEMAINE BLEUE UN RENDEZ-VOUS CRÉATIF ET CITOYEN

La 6^e édition de la Semaine Bleue a lieu du 11 au 19 octobre. Une cinquantaine d'animations figurent au programme de cet événement qui se veut convivial et éclectique.

► Le samedi 11 octobre, la pétillante humoriste colombienne Nadia Roz donnera deux représentations de son spectacle « Bleu, Blanc, Roz », à 18h et 20h30 à La Cave à Théâtre.



► Les mamies conteuses présentent un nouveau conte revisité : « La belle au bois dormant »

Pour la sixième année consécutive, la Ville redouble d'imagination à l'occasion de la Semaine Bleue, plus que jamais conçue pour rassembler tous les publics autour des notions de créativité et de rencontres. Cela se traduit par des propositions originales, surprenantes, gratuites en grande majorité, et développées en partenariat avec le monde associatif (voir encadré) et privé.

La Semaine Bleue débute le 11 octobre par une animation déambulatoire, musicale et théâtrale, orchestrée par l'association La Note d'Alceste. Les membres de la chorale InterG et les enfants des accueils de loisirs seront présents pour cette mise en bouche qui se déroulera le matin aux

centres Leclerc des Fossés-Jean et du Petit-Colombes, puis l'après-midi rue Saint-Denis. Le programme sera distribué tout au long de la journée par l'équipe du service interG.

Parmi les temps forts de cette manifestation, citons :

- le mardi 14, des ateliers spécifiques, animés par le CIC du Petit-Colombes, en direction des seniors leur permettront d'utiliser de manière optimale leurs téléphones mobiles.
- le mercredi 15, un jeu autour de la sensibilisation au recyclage des déchets, où enfants et seniors pourront faire équipe. Des projections de films, ainsi qu'une visite du musée d'art contemporain du Val-de-Marne se déroulent également.

- le jeudi 16, le Tapis Rouge accueillera une conférence sur la prévention juridique et la transmission de patrimoine coordonnée par le CLIC. Présentation le même jour au collège

En bref

- Une nouvelle maison de retraite à Colombes Le 26 septembre dernier a eu lieu l'inauguration de la nouvelle maison de retraite médicalisée Korian L'Impérial, en présence de Bernadette Samama, adjointe au maire en charge de la famille et de l'intergénérationnel, et d'Olivier Derycke, directeur général France du groupe Korian. Ce nouvel établissement, situé rue de Mantes, peut accueillir 125 résidents, autonomes ou dépendants, dans 6 pôles de vie distincts, soignés et chaleureux. Les restaurants et salons sont tous climatisés. Un jardin sécurisé, une terrasse et des patios aménagés permettent enfin de bénéficier d'un environnement végétalisé.



► Les 18 et 19 octobre, la Croix Rouge assurera dans ses locaux des formations gratuites aux gestes de premiers secours.

Paparemborde d'un conte revisité par les Mamies conteuses de la compagnie le Temps de Vivre. Cette fois, elles s'attaquent avec malice à La belle au bois dormant !

- Le vendredi 17, la randonnée pédestre nocturne permettra de flâner dans Colombes en se dirigeant tous vers le Centre Nature : là, une ambiance « piano-bar » vous attendra, avec une formation musicale pour assurer l'ambiance.

- Enfin, pour la troisième année, les animations des week-ends s'orientent vers un public encore plus familial. En conséquence, les 18 et 19 octobre seront chargés en activités : formations aux premiers secours avec la Croix Rouge, journée latine à la MJC-TC avec projections, danse et préparation de tapas, création musicale sous forme de conte au Tapis Rouge... La Semaine se terminera le dimanche avec la randonnée vélo/rollers suivie, en mairie, d'un concert de clôture aux accents jazzy.

Programme : www.colombes.fr.

Réservations possibles au 01 47 84 21 94.

DES PARTENAIRES NOMBREUX... ET PRÉCIEUX

Avec plus de quarante animations proposées chaque année, la Semaine bleue nécessite une grande organisation de la part du service intergénérationnel, et des partenaires, qu'ils financent des activités ou les prennent en charge directement. Comme tout rendez-vous régulier, l'événement se renouvelle à chaque édition, grâce à leur implication. Certains, comme La cave à théâtre ou la Croix Rouge, sont des partenaires réguliers. Les associations, comme les Centres sociaux et culturels, ont une grande importance ; elles permettent de mettre en valeur la Semaine Bleue au cœur des quartiers et mobilisent un public de tous âges.

Enfin, l'un des maîtres-mots de la manifestation pour la Ville reste la transversalité à l'œuvre entre ses propres structures : centres d'activités, crèches, la direction de la Culture, le service des Sports, le Centre nature, le CLIC et le service Propreté sont mobilisés chacun à leur niveau. Pour Bernadette Samama, adjointe au maire déléguée à l'enfance, la famille et l'intergénérationnel, « *par leur participation, les services municipaux et les nombreux partenaires peuvent proposer une Semaine toujours plus riche en activités. Nous invitons les familles à venir nombreuses partager ces moments forts en émotion* ».

LE COMMERCE DE PROXIMITÉ À L'HONNEUR



Commerces

Le samedi 11 octobre se déroulera la dixième édition de la journée du commerce de proximité, de l'artisanat et du centre-ville. La manifestation, toujours portée par l'association des Vitrites de Colombes, permet depuis 2005 de valoriser les commerçants de la commune et de créer du lien avec les habitants en favorisant les rencontres.

Pour cette édition anniversaire, l'association va notamment miser sur les nouvelles technologies, en mettant en place sur les vitrines des commerces des « QR Codes » qui permettront, grâce à votre smartphone, de bénéficier de promotions exclusives. Plusieurs animations pour les enfants (sculptures sur ballons, maquillages, jeux gonflables, etc.) ont également lieu en centre-ville, rue Saint-Denis, et places Chavany et Rhin et Danube. Il sera possible de s'inscrire pour une tombola des commerçants, dont le tirage aura lieu à 17h. Mais le plus important demeurera la possibilité pour les riverains et les clients de découvrir l'utilité et le savoir-faire des différents commerçants et artisans participant à l'opération.





Travaux sur voie publique

1. RUES DE L'AGRICULTURE, DES ALOUETTES, DES CHALETs, DES MONTs-CLAIRS, ANDRÉ-MESSAGER, BEAUSÉJOUR, MARC-SANGNIER, PIERRE-GEOFFROIX, IMPASSE BEAUSÉJOUR, AVENUES CLÉMENCE, CLERT ET ROBERT, KLÉBER ET BOULEVARD GAMBETTA : remplacement des poteaux usagés en vue du déploiement du réseau fibre. Le chantier se déroule jusqu'au 7 novembre.

Travaux en sous-sol

2. RUE JEAN JAURÈS ET RUE DES ENTREPRENEURS : conduite d'un éco-chantier pendant tout le mois d'octobre visant à créer un maillage sur 120 mètres de canalisation souterraine, en collaboration avec les services de GRDF.

3. RUE RACINE : les travaux d'assainissement débutent pour une durée d'un mois.

Interventions sur bâtiments et équipements publics

4. VIADUC FERROVIAIRE : la rénovation du viaduc se poursuit le long de l'avenue Ménelotte, depuis la rue du Bournard jusqu'au boulevard Gambetta (voir aussi p. 6)

5. CINÉMA LES 4 CLUBS : le réaménagement du cinéma colombien est en cours, et la réouverture de l'équipement municipal devrait avoir lieu en novembre.

6. PARKING DE L'HÔTEL DE VILLE : les travaux d'installation de la cage vitrée de l'ascenseur vont se poursuivre durant le mois d'octobre. Mise en service d'ici la fin de l'année.

7. CUISINE CENTRALE CO. CLI. CO : les travaux d'extension de la structure intercommunale de restauration collective se terminent en octobre, pour une mise en exploitation après la Toussaint (voir aussi p. 16).

Grands chantiers

8. RÉALISATION DE L'ESPACE ARAGON : les travaux de construction du nouveau pôle de proximité de la place Aragon sont en phase d'achèvement.

9. ÉCO-QUARTIER DE LA MARINE : l'aménagement de la nouvelle médiathèque et du groupe scolaire se poursuit.

10. ILE-MARANTE : tandis que se poursuit l'aménagement de la réserve naturelle, la nouvelle crèche va bientôt être soumise à une visite de contrôle.

11. 32-34 EUROPE : poursuite des travaux de déconstruction du grand ensemble de logements

12. CSC ET MÉDIATHÈQUE DES FOSSÉS-JEAN : après la mise à niveau des buttes du parc Caillebotte, les fondations des locaux provisoires dédiés au CSC des Fossés-Jean et à la médiathèque Michelet débutent en octobre.

Colombes

www.colombes.fr

soutient le Racing Metro 92



RACING METRO 92
LE CLUB DES HAUTS-DE-SEINE



PROCHAINS MATCHS



SAMEDI 4 OCTOBRE - 18H30

RACING METRO 92

vs C.A. BRIVE

SAMEDI 18 OCTOBRE - 18H15

RACING METRO 92

vs NORTHAMPTON SAINTS

STADE YVES-DU-MANOIR / COLOMBES

RÉSERVATION SUR WWW.RACING-METRO92.COM

GIL MAYANS, COMBATTANT DE L'OUBLI

Rencontre avec Gil Mayans, président de l'Union des anciens combattants et affiliés de Colombes. Sa passion : transmettre les valeurs qui motivèrent ceux qui s'engagèrent un jour pour la patrie.

« Vous avez fait la guerre ? » demande la petite fille de CM2. « Oui », répond Gil Mayans, ancien combattant, 76 ans. « Et vous avez été blessé ? » – « Non. » Du coup, ça n'intéresse plus l'enfant. « Elle est partie aussitôt », s'amuse l'ex-parachutiste, qui combattit en Algérie dès ses 18 ans. Colombien pendant vingt-cinq ans, Gil Mayans est désormais à la retraite, après avoir géré une société pour produits dentaires, qui vendait aussi bien de grosses installations, comme les fauteuils, que de bien plus petites, comme les spatules de bouche. En 1981, il s'est engagé dans l'Amicale des combattants prisonniers de guerre de Colombes, qui s'éteignait peu à peu, au fur et à mesure que ses membres, des anciens de la Seconde Guerre mondiale, décédaient.

Puis, en 1983, parallèlement, il rejoint l'Association des mutilés de guerre, groupement numéro 4 de la fédération nationale André Maginot, section de Colombes, qui fait partie de l'Union des anciens combattants et affiliés (UACA) de Colombes que Gil Mayans a créée et qu'il préside. Pourquoi ? Pour que les camarades des OPEX, ces militaires engagés aujourd'hui

dans les opérations extérieures, au Mali ou en Afghanistan par exemple, puissent être intégrés aux anciens combattants victimes de guerre.

Son rôle principal, selon lui : sa participation aux cérémonies patriotiques, écriture des discours compris. Mais il accompagne aussi régulièrement des enfants sur les lieux de guerre. Il a récemment conduit une classe de troisième de l'Institution Jeanne d'Arc au Mémorial de Caen. « Avec une émotion particulière : pour la première fois, des correspondants allemands des collégiens ont été invités ».

Un peu plus tard, ce sera au tour d'une classe de CM2 de l'école Langevin-Wallon de l'accompagner à l'Arc de Triomphe, pour raviver la flamme du soldat inconnu. Les échanges avec les enfants sont souvent intenses. Il ne s'agit surtout pas, insiste-t-il, de les motiver pour le sacrifice. Mais de leur transmettre les valeurs d'honneur et d'intégrité de ceux, anciens combattants ou résistants, qui n'ont pas hésité à s'engager pour le bien de leur patrie. Un réel devoir de mémoire.



“

Transmettre
les valeurs
d'honneur
et d'intégrité

”

Théâtre



► **Agamemnon,
tragédie Hip-Hop**

Jeudi 9 octobre à 20h30

Rappeur, slameur et artiste hip hop, mais également auteur, comédien, compositeur, metteur en scène, D'de Kabal est un explorateur au parcours singulier. Il provoque des rencontres à la frontière de tous les arts et ne refuse aucune expérimentation. Avec Agamemnon, lui et Arnaud Churin créent un « spectacle total » qui nous permet de redécouvrir la force d'Eschyle. La pièce est brûlante d'énergie, riche en textures visuelles et sonores. Une nouvelle lecture de ce classique surprenante à plus d'un niveau.

Tout public à partir de 12 ans. À l'Avant Seine. Tél. : 01 56 05 00 76.

Concert

► **West
side story**

Samedi 11 octobre à 20h30

Rencontre de deux ensembles prestigieux venus de Lyon, les Chœurs et Solistes de Lyon-Bernard Tétu et Les Percussions Claviers de Lyon, ce concert ramène l'œuvre à son essence principale, la musique de Bernstein et les paroles de Sondheim.

Instruments et voix des quatre solistes s'accordent parfaitement pour interpréter cette pièce mythique. Pour décor, des traits de crayons dansent sur grand écran et tracent un New York stylisé, intelligemment suggéré. Une version fouguese, joyeuse.

À l'Avant Seine. Tout public à partir de 10 ans.

Théâtre

Nouveau : Baby-sitting !
Pendant la durée des spectacles
West Side Story
et Le Petit Chaperon rouge,
l'Avant Seine vous propose
de garder vos enfants !
www.lavant-seine.com/les-plus/services



► **Le Petit Chaperon rouge**

Samedi 18 octobre à 15h et 20h30

Sculpteur d'espaces et de lumières, le metteur en scène Joël Pommerat s'adresse aux enfants comme aux adultes dans ce conte revisité. Deux chaises, trois comédiens et une bande-son effrayante de réalité, suffisent à donner corps au mythe. Il esquisse habilement les contours de nos peurs et du plaisir de devenir grand.

Et grâce à des trouvailles scéniques parfaites, ce conte mille fois entendu, vu et lu, redevient unique. Présenté dans le cadre du Festival Rumeurs urbaines.

À l'Avant Seine. Tout public à partir de 8 ans.

Informations : www.lavant-seine.com/les-plus/services

Exposition



► Premier prix : «Moment de silence». Accueil de loisirs élémentaire Marcel Pagnol.

► La photographie s'expose

Du 1^{er} octobre au 20 décembre

Au Musée d'Art et d'Histoire, présentation des images lauréates du traditionnel concours photo. Ouvert à tous dans deux catégories : tous photographes et Accueils de Loisirs-Maison de l'image, il invitait cette année, à composer sur le thème «Les cinq sens à Colombes».

«La beauté de l'élémentaire» présente par ailleurs un aspect de la création de la photographe Maria-Letizia Piantoni, en résidence à Colombes dans le cadre du Contrat local d'éducation artistique (CLEA).
Musée d'Art et d'Histoire - 2, rue Gabriel Péri
entrée libre le mercredi, jeudi et samedi de 14h à 18h et le vendredi de 16h à 19h.

Exposition



Photo : Philippe Stimaridis

► Tibet mythique, Tibet d'aujourd'hui

Du 6 au 31 octobre

Exposition de photographies de Philippe Stimaridis et de poèmes écrits par des exilés tibétains, dédiés au peuple du Tibet. Un voyage haut en couleur à travers les clichés dévoilant la beauté des paysages et des fragments de la vie quotidienne des habitants. Une invitation intense et pleine de promesse à découvrir l'autre.

Wagon de la Coulée verte au 107 bis rue des Monts Clairs
01 47 84 91 61, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. Présence de l'auteur les mercredis 8, 22 et 29 de 14h à 16h30. Tout public.

Événement



► Portes ouvertes des ateliers d'artistes

Samedi 11 et dimanche
12 octobre de 14h à 20h

Les artistes d'Asnières, Bois-Colombes Colombes et Gennevilliers vous ouvrent les portes de leurs ateliers et vous invitent à les rencontrer chez eux.

Céramique, gravure, mosaïque, peinture, dessin, aquarelle, photographie, sculpture... plus d'une centaine d'ateliers ouvrent leurs portes et vous proposent un voyage dans l'imaginaire et un véritable parcours à travers l'artisanat et l'art contemporain. C'est l'occasion pour les amateurs avertis, comme pour les simples curieux, d'une jolie promenade. Tout public.

Rencontre

► Master class

Mercredi 8 octobre à 19h30

Gratuites et ouvertes à tous sans prérequis, les Master Class vous offrent des rencontres privilégiées avec des artistes de la saison autour de leur parcours, de leur univers artistique... Pour dialoguer, se raconter, pratiquer ou improviser au gré des envies des artistes invités. Comment faire cohabiter la culture urbaine et la tragédie antique? Une question passionnante à laquelle Arnaud Churin et D'de Kabal, metteurs en scène d'Agamemnon, apporteront leurs éléments de réponse.

L'Avant Seine/Théâtre de Colombes. Tél. : 01 56 05 00 76. Tout public.

Cirque



► La Meute

Mardi 14 octobre à 20h30

C'est l'histoire de six garçons en couches-culottes éponge, qui font du cirque, celui qui vous fait écarquiller les yeux et retenir votre souffle. Grand succès du festival off d'Avignon 2013, le Collectif La Meute allie technique et esprit d'équipe avec une maîtrise certaine de l'humour. De bascule chinoise en balançoire française, de portés vertigineux en acrobaties sur roue, ce cirque des origines cultive le suspens aérien grâce à une technique parfaite.

*À l'Avant Seine/Théâtre de Colombes.
Tél. : 01 56 05 00 76. Tout public à partir de 6 ans.*

Brocante

► Broc'aux livres

Samedi 11 octobre de 9h à 18h

Pour acheter des livres, revues, disques, DVD. à tout petit prix, rendez-vous au Tapis Rouge. Une initiative des médiathèques. Animation calligraphie gratuite.

Pour tout renseignement : 01 47 84 85 46



Animation

► La rentrée dans les médiathèques

À partir de septembre

C'est aussi la rentrée dans les médiathèques, qui vous donnent rendez-vous tout au long de la saison. Demandez les programmes: il y en a pour tous les goûts et tous les âges! Des rencontres bébés-lecteurs proposées aux tout-petits et à leurs parents, pour découvrir comptines et jeux de doigts. Des séances Bouche à Oreilles: contes et histoires venus de partout et de nulle part, pour les enfants. Des Histoires de surfer pour les jeunes de 7 à 12 ans, habitués de l'Internet. Pour les adultes, des Mots partagés pour troquer ses lectures à Michelet. Et des nouveaux rendez-vous à Prévert: un programme riche, à découvrir.

Plus d'infos: www.mediatheques.colombes.fr

Médiathèque Jacques-Prévert - 6, passage Jacques-Prévert - 01 47 84 85 46

Médiathèque Jules-Michelet - 11, Rue Michelet - 01 47 80 57 38

Contes



► De bouche à oreilles: Rendez-vous contes

Samedi 11 octobre à 15h

Paraballes, mélémélo de contes et jongleries d'Albert Sandoz. Un chapeau qui virevolte. Albert raconte, jingle, raconte en jonglant. Un méli-mélo insolite et fascinant qui réveille la version russe de «Roule galette» et bien d'autres histoires farfelues. Sur réservation.

Médiathèque Jacques-Prévert.

Tél.: 01 47 84 85 46.

Jeune public à partir de 7 ans

Atelier

► Sculpter sa citrouille



Mercredi 29 octobre de 14h à 15h30

Gentille ou méchante, à vous de venir sculpter votre citrouille pour Halloween. Vous découvrirez l'histoire de ce légume venu des Amériques et l'origine de cette tradition.

Centre Nature 16, rue Solférino

Tél.: 01 47 80 35 87

Tout public à partir de 5 ans, sur inscription.

ESC ESCRIME : DE L'ÉNERGIE SUR LA PISTE

Niché au cœur du quartier de l'Agent Sarre, le club d'escrime colombien forme depuis des décennies des tireurs de tous âges, et a récemment lancé une activité originale, le « fitness escrime », tournée vers le grand public.



► Séance d'entraînement dans la salle d'armes.



► Épée et fleuret sont enseignés toute l'année par le club.

Depuis sa création en 1963, la section escrime de l'Étoile sportive colombienne évolue dans la même salle d'armes, un ancien bâtiment scolaire situé derrière l'école Hoche. L'allure et le nombre de pistes ont changé, mais le club, lui, est resté fidèle à ses valeurs d'ouverture et de dépassement de soi. La pratique de l'épée ou du fleuret (les deux armes enseignées sur place) débute dès 6 ans – les Moustiques –, l'âge auquel Cyprien Gancel, l'actuel président de l'association, est entré lui-même en piste. Vingt ans plus tard, il continue à pratiquer avec passion, tout en veillant au développement d'un club comptant 127 licenciés et deux maîtres d'armes. Si les 6 pistes disponibles sont souvent pleines pour les entraînements, l'ESC est malgré tout ouverte aux inscriptions, surtout dans les sections adultes, moins fournies en « tireurs ». « Le premier cours, qui compte comme un essai, pour découvrir si vous aimez ou pas l'escrime, est

toujours gratuit ici », explique Cyprien Gancel.

Même si l'ESC brille sportivement dans les compétitions, avec, la saison dernière, deux titres de champions départementaux et deux tireurs classés dans le top 50 national, il reste important de diversifier son public et promouvoir son esprit convivial. Lancée en 2013, l'activité de « fitness escrime » devrait cette saison encore attirer un public nombreux. Le principe est simple : il s'agit de sessions d'une heure en musique, sans affrontement, qui démarrent avec des échauffements traditionnels avant de bifurquer vers des mouvements propres à l'escrime (fentes, marches, etc.), avec et sans armes. Les séances ont lieu le vendredi, et rencontrent de plus en plus de succès, notamment auprès du public féminin adulte. Alors... En garde ?

Renseignements : www.escrime-colombes.com

En bref

• Colombes à Vélo

L'association « Colombes à vélo » vous propose de rejoindre, le samedi 18 octobre, la « maison du vélo » se trouvant à Paris, en empruntant le début de la voie verte « Paris – Londres ». Rendez-vous à 9h30 sur le parvis de la gare SNCF de Colombes. Vous aurez la possibilité sur place d'appliquer un

marquage antivol « bicycode ». Pour tous renseignements : 06 04 43 06 45.

• Association recherche président

L'association VMEH 92, reconnue d'utilité publique, rassemble 150 bénévoles qui consacrent un après-midi par semaine à des visites des malades dans les

établissements hospitaliers, les maisons de retraite et les centres de long séjour du département. Elle recherche actuellement son président bénévole pour organiser et gérer les actions de l'association au quotidien. Contact : Pierre Monnet, président départemental, au 06 60 70 15 88 ou www.vmeh-92.org

► Du 4 au 23 octobre

Rumeurs Urbaines souffle ses 15 bougies!

Depuis 2000, Rumeurs urbaines est une fabrique du conte et des arts de la parole avec ses sorties de chantier et ses rendez-vous spectaculaires. À travers les contes et les arts de la parole, tous les publics sont rassemblés, petits et grands sont comblés avec un formidable aperçu de la scène française. Le festival est produit par la C^{ie} Le Temps de Vivre et financé par la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France, le Ministère de la culture et de la communication, l'Acsé, la Région Île-de-France, les Conseils généraux des Hauts-de-Seine et du Val d'Oise et la Ville de Colombes.

Plus d'infos : www.rumeursurbaines.org

► Mercredi 8 octobre à 16h

et jeudi 9 octobre à 10h



Sur le dos d'une souris

Dans le cadre du festival Rumeurs urbaines, Cécile Bergame, conteuse, de la Cie A Corps Bouillon, mélange récit onirique, comptines savoureuses et jeux de doigts traditionnels pour narrer l'histoire d'un petit ours perdu dans une forêt. Tout en le distrayant avec des fables, une souris va lui montrer le chemin. La thématique du tout-petit qui grandit et s'éloigne de ses parents pour mieux découvrir la vie est ici abordée avec sensibilité et finesse.

Le Hublot, 87, rue Félix-Faure

0147601033. Jeune public de 1 à 3ans.

► Vendredi 10 octobre à 20h30

Dimanche 12 octobre à 17h



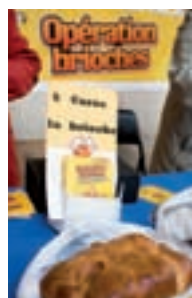
Tchekhov en scène(s)

Des comédiens par hasard ou par vocation se rencontrent à un casting Tchekhov. Le spectacle est la rencontre entre ce dramaturge et un petit théâtre de fortune d'aujourd'hui.

La Cave à théâtre, 58, rue d'Estienne-d'Orves/0147809219

► Dimanche 12 octobre

Opération Brioches



L'association des Amis et Parents d'Enfants Handicapés Mentaux de la Boucle de la Seine (APEI) organise une vente de brioches au profit de l'association au marché du Centre de 9h à 13h.

Samedi 25 octobre

Gospel show

Heduc Logi propose un gospel show au Tapis Rouge, 9, rue de la Liberté, de 17h à 22h30.

► Samedi 25 octobre à 20h30

Chorégraphie de la perte de soi



Dans le cadre des 44^e rencontres de danse de la Toussaint.

Faizal Zeghoudi poursuit son exploration des rapports hommes femmes. Il met en lumière la complexité de la culture musulmane et de la condition des corps dans la cité. Entre culture islamique et culture occidentale, c'est le magnétisme de l'ambiguïté qu'il met en scène.

MJC Théâtre de Colombes - 96/98, rue Saint Denis - 0156838181

— Stages d'écriture —

L'association Écritures Colombines organise plusieurs ateliers.

Du lundi 20 au mercredi 22 octobre

De 10h à 12h30, atelier d'écriture pour les 8-13 ans. Guidés par deux animatrices, les enfants écrivent une histoire, créent les illustrations et réalisent un livret, couverture comprise! Ils rentrent chez eux avec un objet-livre unique! (80 euros)

Du jeudi 23 au vendredi 24 octobre

Découverte du Slam : un atelier d'écriture et de déclamation poétique. De 10h à 13h, pour les 12-16 ans. (50 euros)

Du lundi 27 au mercredi 29 octobre

Visite de l'exposition Hokusai «Au pays du Soleil Levant» au Grand Palais suivie d'un atelier d'écriture, de 10h à 16h.

Salle Gagarine A - 52, rue Y. Gagarine
0622040498
ecriturescolombines@gmail.com



► Tableau de Van Dyck : la reine Henriette et son époux Charles 1^{er}, avec leur fils Charles II. En bas, un jeton de leur mariage datant de 1625.

L'INTRÉPIDE REINE HENRIETTE

« Une Reine fugitive qui ne trouve aucune retraite dans trois Royaumes, et à qui sa propre Patrie n'est plus qu'un triple lieu d'exil ; neuf voyages sur mer entrepris par une Princesse malgré les tempêtes ; l'Océan étonné de se voir traversé tant de fois ». Ainsi est-elle décrite par Bossuet dans son oraison funèbre.

La Reine d'Angleterre en exil acquiert un petit château à Colombes, en 1657 ; *« C'est une maison à deux étages, point petite, avec des chambres à coucher sous les toits, très élevée et placée sur le bord même du coteau assez à pic plongeant sur les prairies, sur la Seine et sur le pays au-delà. [...] Le rez-de-chaussée du corps de logis consiste en une série de salons élégamment meublés [...] La pièce qui termine possède une large fenêtre s'ouvrant sur le sol d'un escalier qui mène à une jolie terrasse ornée de belles statues »* (Capitaine cavalier Mercer). Elle l'occupe régulièrement à partir de 1665, vivant modestement pour son rang. Son entourage est constitué d'une petite cour de gentilshommes anglais et français. Tante chérie de Louis XIV, qui se rend fréquemment à Colombes, elle fait office de négociatrice avec la couronne anglaise tenue successivement par ses fils Charles II et Jacques II.

Henriette-Marie est princesse de France, née en 1609, sixième enfant d'Henri IV et de Marie de Médicis et sœur de Louis XIII. *« C'était, de toutes les princesses ses sœurs, celle qui ressemblait le plus à Henri IV son père : [...] le cœur élevé, magnanime, intrépide, rempli de tendresse et de charité [...] »* (Charles Colotendi). Son mariage en 1625, avec le futur roi de Grande-Bretagne Charles I^{er} (1625-1649), est négocié par Richelieu. Il scelle l'alliance franco-anglaise face à la puissance Habsbourg et le Cardinal espère faire rentrer ces nouveaux alliés dans le

giron de l'Église de Rome par l'entremise de la Princesse. Le royaume d'Angleterre, en effet converti à la religion anglicane depuis Henri VIII (1509-47) ne reconnaît pas l'autorité du Pape. Par contrat de mariage Henriette est autorisée au *« libre exercice de sa religion catholique [...] comme à toute sa suite [...] Madame aura une Chapelle dans toutes les maisons royales... »*. Cette situation renforcée

par l'attitude prosélyte des Français contribue au renvoi de son escorte et à la mauvaise presse d'Henriette auprès de ses nouveaux sujets.



Les époux s'agrément *« Le Roy son mari lui a donné, jusque sa mort, ce bel éloge, qu'il n'y avait que le seul point de la religion, où leurs cœurs fussent désunis »* (Bossuet). Influencé par sa femme, le roi gouverne avec autoritarisme et sans son Parlement. La guerre civile éclatée en 1649 se mue en Révolution, Charles II accusé de trahison par Olivier Cromwell, désormais au pouvoir, est exécuté en janvier 1649. Henriette a fui au début du conflit, Madame de Motteville décrit ainsi son arrivée en France *« Cette princesse, après avoir été la plus heureuse des femmes et la plus opulente de toutes les reines d'Europe, fut réduite en tel état qu'il fallut que la reine lui envoyât jusqu'aux moindres choses qui lui étaient nécessaires [...] Elle fut reçue en France avec joie. Les peuples, qui la regardaient comme sœur, fille et tante de leurs rois, la respectèrent. »*



► C'est en 1657, que la Reine Henriette, exilée d'Angleterre, s'installe dans un petit château à Colombes. Collection Musée d'Art et d'Histoire.



► Le château revient à la dernière fille de la reine, Henriette Anne Stuart, duchesse d'Orléans. Collection Musée d'Art et d'Histoire.

“ Fille, mère, femme
de rois si puissants
et souveraine de
trois royaumes ”

Elle vit en France à la Cour de Louis XIV et œuvre pour le retour au pouvoir de la maison Stuart et de son fils Charles II. « Cette princesse, [...] avait de beaux yeux, le teint admirable et le nez bien fait. Il y avait dans son visage quelque chose de si agréable, qu'elle se faisait aimer de tout le monde; mais elle était maigre et petite [...]. Elle avait infiniment d'esprit, de cet esprit brillant qui plaît aux spectateurs. Elle était agréable en société, honnête, douce et facile... » (M^{me} de Motteville)

« Fille, mère, femme de rois si puissants et souveraine de trois royaumes » (Bossuet), elle décède à Colombes le 10 septembre 1669. Jacques Bossuet rédige l'oraison funèbre de la dernière des reines anglaises d'origine française, elle est inhumée dans la basilique Saint-Denis. Le château de Colombes revient à sa dernière fille Henriette-Anne Stuart, épouse de Monsieur, le Duc d'Orléans, frère de Louis XIV. Celle-ci meurt jeune et c'est la seconde épouse de Monsieur, la Princesse Palatine qui jouira du domaine: « Colombes, le 23 août 1693... J'ai failli oublier de vous annoncer que Monsieur m'a fait don de Colombes. J'ai donc une petite maison à moi, ce dont je suis fort aise... ».

PARTI SOCIALISTE

Attaques contre le personnel communal de colombes: ça suffit!!!

La municipalité a profité de la période estivale pour porter de mauvais coups au personnel de la ville:

- **Gel des stagiairisations:** une centaine d'agents voient leur stagiairisation bloquée. Certains d'entre eux dont le contrat arrivait à terme ont même eu des suppressions de salaire pendant les vacances de 200€ à 350€ sans être prévenus, et ceci dans des secteurs où le personnel ne peut pas être supprimé (crèches par exemple). Alors que nous avions combattu la précarité des personnels, **Madame Goueta choisit d'insécuriser des dizaines de contractuels.**

- **Suppression de la NBI pour près de 900 agents: une astuce de Mme Goueta pour gagner près d'un million d'euros sur le dos des agents:** c'est au moins 50€ nets par mois qui sont retirés à ces 900 agents communaux. Nous avons choisi de généraliser une prime -la NBI- à tous. Certes cette mesure ne correspondait pas à la lettre au décret d'application mais cela se pratique dans beaucoup d'autres communes. Et si la Chambre Régionale des Comptes préconise un retour à l'application stricte du texte, **cela ne relève que de l'observation et non de l'obligation. Le maire garde la maîtrise de la décision. Madame Goueta a décidé de s'attaquer au personnel.** Il est toujours possible de compenser cette NBI par une augmentation du régime indemnitaire. C'est ce que nous aurions fait si nous avions été confrontés

à cela. Madame Goueta peut le faire et elle DOIT le faire.

- **Une recherche systématique de suppressions de postes:** contrairement à ce que nous avons pratiqué, le personnel devient une marge d'ajustement du budget communal. Des directions de service sont supprimées, les réorganisations se font dans la précipitation.

- **Des absences non remplacées** créent des situations de tension, en particulier dans certains établissements scolaires où l'accueil, l'hygiène et la sécurité des élèves ne sont pas assurés dans de bonnes conditions.

De mauvaises raisons

Nicole Goueta n'assume pas ses décisions et s'abrite derrière des pseudos recommandations de la Chambre Régionale des Comptes qui n'a toujours pas rendu son rapport.

Elle continue de dénoncer la gestion de l'ancienne municipalité, en avançant des chiffres farfelus. Déjà en 2001, elle avait joué le coup de la faillite et de la mise sous tutelle de Colombes: **il n'en était rien!** À l'époque, ce sont les associations et les impôts des Colombiens **(+30 %!!!)** qui en avaient pâti.

Aujourd'hui, c'est le personnel communal qui en fait les frais. C'est la qualité du service rendu aux habitants qui en souffrira.

Président de groupe: Philippe Sarre. Chantal Barthélémy-Ruiz, Michèle Etcheberry, Fatoumata Sow, Kamel Essaied, Alexis Bachelay.

PARTI COMMUNISTE

Des personnels qualifiés, correctement rémunérés, sont un gage de qualité du service rendu à la population. Ils ne sauraient servir de variable d'ajustement budgétaire.

Or, durant l'été, Madame le Maire et sa majorité ont concocté leurs mauvais coups. Les personnels en sont la première cible. Ainsi, des employés communaux ont eu au retour des vacances la douloureuse surprise de voir leurs salaires amputés de la NBI, soit une perte de 45 à 60 euros par mois. Mesure d'autant plus paradoxale que l'une des premières décisions du conseil municipal a été d'augmenter les indemnités des élus de la majorité. La rentrée scolaire, avec l'application de la réforme des rythmes, révèle l'amateurisme et le peu d'intérêt de la majorité municipale pour nos élèves. Le non-recrutement de personnel et les conditions offertes aux animateurs n'ont pas permis d'accueillir les enfants dans des conditions acceptables sur le temps d'activité périscolaire.

Les réactions ne se sont pas fait attendre: plusieurs centaines de personnes - agents communaux, enseignants, animateurs et parents d'élèves - se sont rassemblées à plusieurs reprises devant la mairie pour refuser ces

décisions, ce manque d'anticipation et pour défendre leurs services publics de proximité.

Nous sommes à leurs côtés!

Nous alertons les Colombiens sur une autre des priorités de rentrée du Maire: l'arrêt des réhabilitations et l'engagement de la vente de logements sociaux. Nous devons agir ensemble pour ne pas les laisser brader le patrimoine de notre ville.

Le gouvernement, lui, change d'équipe et poursuit sa politique d'austérité qui frappe durement nos concitoyens et épargne la finance.

La colère est grande, les attentes légitimes. Elles ont résonné durant la fête de l'Humanité.

Notre priorité est de vous informer et de construire avec vous une gauche de résistance, de propositions, battant en brèche l'austérité.

NBI: nouvelle bonification indiciaire

Yahia Bouchouicha - Président du groupe communiste.

CITOYENS AUTREMENT

Les 440 coups contre la démocratie

L'exercice de la démocratie suppose de la proximité et de l'écoute. Suppression des chalets, réduction par deux des conseils de quartiers, absence de réunions de concertation sur les grands projets depuis 6 mois... Autant d'actes qui illustrent la conception que les nouveaux élus ont de la vie locale. Sans parler de celle à l'égard du service public avec des attaques sans

précédent du personnel qui se retrouve à devoir garder, sur réquisition, vos enfants le vendredi après midi alors qu'ils n'en ont pas la compétence avec les risques que l'on peut imaginer....

Suite sur <http://citoyensautrement.blogspot.fr>

Véronique Monge.

EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS

Pour un encadrement des loyers. À Colombes, les prix des loyers sont exorbitants. Beaucoup de familles ne peuvent plus y faire face entraînant toujours plus de demandes de logements sociaux. Notre ville a besoin d'un dispositif à l'échelle de la petite couronne lui permettant de réguler localement les loyers et de les rapprocher des capacités financières réelles de ses

habitants. Aussi EELV propose d'expérimenter sur le territoire de Colombes l'encadrement des loyers sur le parc locatif privé.

Pour en savoir plus, le vœu au conseil du 25 septembre : <http://vertscolombes.fr/spip.php?article1036>

Patrick Chaimovitch.

UMP, UDI, MODEM, NON INSCRITS

Stop aux manipulations !

Nous regrettons que la grève d'une partie des animateurs de la Ville ait rendu la rentrée plus difficile pour les parents même si la municipalité a su rapidement mettre en place un service minimum d'accueil grâce à la mobilisation de son personnel ainsi que des élus de la majorité. Mais nous regrettons davantage l'instrumentalisation de cette grève et les fausses rumeurs véhiculées par des élus aujourd'hui dans l'opposition mais responsables de la situation.

La suppression de la NBI (bonification indiciaire) à plus de 900 agents fut une décision difficile mais nécessaire.

Nous avons toute conscience de l'impact d'une perte de revenus pour les agents, particulièrement les petits salaires qui se voient amputés de 50 €. Il est par ailleurs tout à fait légitime que les syndicats cherchent à trouver une solution compensatrice et le Maire a immédiatement instauré un dialogue afin d'étudier les possibilités d'une compensation progressive en 2015.

Mais cette décision était nécessaire **parce que l'application de la NBI à tous les agents de la Ville (plus de 2000 agents) en 2010 par M. Sarre était illégale**, elle ne respectait pas les textes en vigueur. Cette bonification ne peut bénéficier qu'à certains agents selon les conditions d'exercice de leurs fonctions. M. Sarre savait parfaitement que cette application généralisée était illégale et ose un argument stupéfiant : « la ville voisine de Nanterre fait bien la même chose, cela ne pose pas de problème ». M. Sarre serait-il en train d'expliquer aux Colombiens que l'on peut s'arranger avec la légalité ? Certes, quand un gouvernement socialiste nomme en son sein un député qui ne paie pas ses impôts et que ce dernier ne voit pas très bien le problème, on ne sait plus vraiment ce qui peut encore surprendre !

L'application de la NBI à tous les agents était donc parfaitement illégale, cette illégalité a immédiatement été pointée par **l'audit en cours de la Chambre Régionale des Comptes** et notre devoir était de rétablir la légalité au plus vite. Pour éviter d'exposer les agents concernés au remboursement des sommes indûment perçues car, en République, la non-conformité au droit se traduit par des sanctions.

Contrairement à ce qui a été dit par certains, la NBI n'a pas été retirée sans information préalable aux agents à qui le Maire a envoyé un courrier individuel. Les rumeurs les plus fantaisistes ont également été alimentées sur des soi-disant suppressions d'autres avantages. Comme si

rajouter de l'huile sur le feu était un petit jeu...

Certains se demandent **pourquoi la Ville ne peut mettre en place une mesure de compensation immédiate pour les petits salaires**, la réponse est claire : **il manque 1,7 million d'euros pour équilibrer le budget 2014 !** Avec un tel niveau de dépenses, en 2015, l'ancienne équipe aurait dû augmenter les impôts de 24 %, ce que nous refusons de faire.

Si M. Bachelay dénonce des « chiffres farfelus », M. Sarre reconnaît dans Le Parisien « qu'il manque peut-être 600 000 ou 700 000 € »... L'audit de la Chambre Régionale des Comptes a le mérite d'établir la **vérité** et soyez sûrs que son **rapport sera public**.

Nous souhaitons rappeler **qu'il n'a jamais été question de faire porter aux agents les conséquences d'une gestion financière catastrophique**, mais pour notre majorité, **le respect de la loi a un sens. L'effort de redressement sera collectif**.

Le mouvement de grève a donc bien été initié sur le thème de la suppression de la NBI et non sur la mise en place des **nouveaux rythmes scolaires. La mise en place de cette réforme s'est retrouvée au cœur de la grève**, du fait du nombre d'animateurs bénéficiant de cette NBI.

Nous rappelons que le regroupement des activités périscolaires a été concentré le vendredi après midi dans un souci de **meilleure organisation pour les familles**, pour assurer aux petits Colombiens des **activités de qualité**, encadrées par du **personnel compétent**, et **gratuites !** Nous n'avons pas soi-disant « défait » une organisation qui n'existait pas à notre arrivée ! **Nous rappelons, enfin, que notre organisation a été votée par la majorité des conseils d'école de la Ville, comme il se doit, et validée par l'Inspecteur d'Académie.** Honte à l'ancienne équipe qui, déjà en campagne pour les élections cantonales, prend en otage les enfants à des fins politiciennes !

Présidente de groupe : Caroline Coblentz
Nicole Goueta, Jean-Paul Bolufer, Rémi Noual, Leila Leghmara,
Bernadette Samama, Pierre Nicot, Samuel Métias,
Marie-Lise Vallée, Amélie Delattre, Nora Djellab,
Karim El Bachtany, Anne Bourdu, Yves Pique, Nadia Frontigny,
Sébastien Perrotel, Rachid Chaker, Hervé Hemonet,
Eddy Elmaleh, Tarek Wehbe Gwénola de la Seiglière,
Véronique Vignon, Mohamed Regragui, Antoine Moukarzel,
Yvonne Périchon, Jean Lorrain, Diane de Longueville,
Alexandre Giudicelli, Danièle Skenazi, Soazig Hubert,
Rachid Beljoudi, Gaëlle Moncomble, Arnold Bauer,
Marie-Claude Bourgeot, Anne Sloukgi, Ludovic Arnould,
Sabrina Mebarki, Mickaël Thine, Patricia Koutenay,
Michel Mome, Touria Hadj Kacem.

Bienvenue à nos nouveaux petits Colombiens

Racha ABDALLAH, Sofiane ABU ELARAJ, Anas ACHOUR, Théo ADON, Mehjabin AHMED, Pharell ALI, Mohamed Soulymane AMSAL, Imran ANAJJAR, Wacil ANBAD, Camille ANDJOUA ONDIMBA, Gabrielle ANDJOUA ONDIMBA, Sidjay ANSQUER, Jihene AOUD, Soumeyya ARAKÉLIAN, Asma ARFAOUI, Yanis ARIB, Gaëtan ARNUEL, Adam Mohammad ASSOUFID, Camelia ATTAR, Camilia ATYF, Samir AZAHAF, Mahiedine AZZEDDINE, Diane BACHAUMONT GILLON, Fleur-Marie BAKANA, Issoupha BANHOR, Elise BEAUSSIER, Nabil BELHADI, Johaïna BELKASMI, Meyron BELLORD MARTIAL, Chada Line BELMEZOUAR, Lina BEN AZIZ, Maïssa BEN HADJ SALEM, Yanis BEN SALAH, Ilyass BENCHARADI, Jalila BENELHADJ-DJELLOUL, Terry BERGER AFONSO, Maëlle BERGERON, Rita BHIA, Dylan BIHENG, Benicia BINSANGOU, Claude BINSANGOU, Marthe BINSANGOU, Jasmine BOUACH, Joséphine BOULEY, Amir Amara BOUSSELM, Naëlle BOUTONNET, Melia BUQUET, Adam CALVET, Maeline CARADANT, Céléna CHARRIÈRE, Lucas CHOQUET, Khoudièdji CISSOKO, Lyam COCOTIER, Auréanne CRUZ DELGADO, Gustave DARRIBEAU, Nathan DAVID, Victor DEHAENE, Jules DEMIRDJIAN, Clémence DIAKITE, Brahim DIARRA, Amine DJEDAÏNI, Enzo DOLO LANGNY, Safiya DOUCENE, Ethan DOUNIA, Ulysse DUCHÊNE, Laïa DUCHESNE CARRION, Luca DUCHESNE CARRION, Bastien DUPAS, Safiya EL ASSLA, Inès EL BASS, Sami EL BENTARKI, Younes EL JAMAI, Syrine EL OUADEHE, Moussa EL-SAYED, Antonin ENO, Aya FATHI, Igor FÉLIX-TCHICAYA, Layana FOUGHALI, Aïché GANDEGA, Niakale GARBA, Léanna GAUMONT, Paul GIBRAT, Hylann GUEMISE, Naylla GUETARNI, Adame HANINE, Jannah HASSANI, Neïla HASSI, Aliyah HASSOUN, Liyana HEERAH, Esaië HOTTE, Gabin HOUSSET, Adam IKICH, Inès IMALALEN, Cécile INACIO, Mathis KANNIAH, Melina KHAIB, Elyan KITOKO, Thana LABRES, Samia LACHGUER, Lana LAHOVAZI, Anna LAKHAL, Ishaq LAMDAOUAR, Jounaid LAMZILI, Ayman LAUVERGEON, Maël LE HÉRAN, Malo LEGRET DE ORTOLI, Morgane LEMAISTRE, Aedan LENGAGNE, Mahé LEPRETRE, Manon LIQUIER, Yassine LOUARRADI, Djeïma MANGA OWONO, Arzki MAZIT, Gabriel MBO BENON, Ayat MEHALLI, Selma MESSAOUDI, Ayoub MESTAOUI, Anaïs MONIRA GUY, Adèle MONZIER, Naël MORVAN, Issa MZÉ, Narjis NAZAGHI, Aboubakar NDIAYE, Kenzo NISHI, Marlone NJALLE EBENY, Nadir OUARHZANI, Lina OUARRADI, Théa PERRIGAULT, Jearym-Karmuhilan PULENTHIRAN, Théo RAMOS FURTADO, Shahyne RAMTANI, Eléna REDON BESSAGUET, Mahél REDON BESSAGUET, Eloïse REDOUANI, Eva RENAULD, Ede ROBIN, Alexandre ROESS, Giulia ROUSSEAU IBBA, Mohamed SACKO, Tasnim SAHNOUNE, Olivia SALVADOR, Maiwenn SANDRIN, Léona SAUNDERS, Maya SIDI BE, Tessa SIFFREDI, Idris SOHBANI, Théo SOTTER, Aïssata SOUMARÉ, Victor SYVANNARATH DIEZ, Maïssa TALBOT, Liham TRAORÉ HADDAD, Myriam TUTIN, Inès VAIN, Robin WALTER, Grégoire WAMBERGUE, Appoline YE, Valentine YE, Jad YOUSRY, Naila ZEBILA, Hajar ZERROUKI, Sabrina ZITOUNI.

Ils se sont mariés

Aïssa AIROUCHE et Nabila MALEK, Marc ANNE et Dominique GOBBÉE, Alexandre CARDON et Samia BENMABROUK, Jérémy CARRU et Priscilla JOSEPH, Ahmed LAKHDARI et Sonia SALEM, Thomas PLANE et Mariette TRIOLAIRE, Alexandre QUENUM et Rachel AGOSSOU, Mohsen RABAH et Khaoula GUIA, Eric SCHMIDT et Joly TAN, Fouad TALEB et Kanza KARBOUBY.

Ils nous ont quittés

Claude BARRION, Fernande BEBEL ép. FIOLET, Beloria BOUZAGLOU ép. ILLOZ, Thérèse CAZIN ép. BRÉDÉKA, Simone CLARISSE ép. HAMACKER, François DANSET, Yvon DELOM, Paul DEPUYDT, Gilberte FRANCOURT, Carlos GIL ESTEBAN, Jean-Claude GUILLAUMIN, Abderrahmane HAUDI, Denise HAUGUEL ép. GOUET, Jacques HÉNON, Gilles LEVRAT, Michel MAGNIER, Odette MAZOT, Ida MINIER ép. JAMES, Daniel PAREIGE, Lucette PILLOU ép. ROYER, Jean PONGÉRARD, Aline POUSSY ép. DEFFAUX, Roger RESLIN, Teresa RIGAMONTI ép. BERNASCONI, Bernadette RIVIÈRE ép. CHABANE, Germaine SAUVAGE, Ponnuthurai SELVARAJAH ép. KANAGASABAI, Ginette TUAILLON ép. FRERE, André ZAIMÈCHE, Dogan AKANDERE.

► Les élus à votre écoute

Nicole GOUETA	01 47 60 82 33	Maire
Caroline COBLENTZ	01 47 60 82 48	<i>1^{re} adjointe.</i>
Jean-Paul BOLUFER	01 47 60 82 57	<i>Logement, Habitat, Développement Économique, Emploi.</i>
Rémi NOUAL	01 70 72 18 09	<i>Affaires générales, Affaires juridiques, Sécurité, Assemblée municipale, Relations internationales</i>
Leïla LEGHMARA	01 70 72 18 09	<i>Finances, Certification des comptes.</i>
Bernadette SAMAMA	01 47 60 81 65	<i>Affaires scolaires, Enfance, Centres de Loisirs, Centres de Vacances, Relations Établissement du 2^e degré.</i>
Pierre NICOT	01 47 60 82 57	<i>Famille (Petite Enfance, Intergénérationnel).</i>
Samuel METIAS	01 47 60 81 65	<i>Culture et Patrimoine Historique.</i>
Marie-Lise VALLEE	01 70 72 18 09	<i>Développement durable, Propreté, Espaces Verts.</i>
Amélie DELATTRE	01 70 72 18 09	<i>Ressources Humaines.</i>
Nora DJELLAB	01 70 72 18 09	<i>Urbanisme, Grand Paris.</i>
Karim EL BACHTANY	01 47 60 82 57	<i>Affaires sociales, Cohésion sociale, Dépendances, Santé.</i>
Anne BOURDU	01 47 60 81 65	<i>Nouvelles technologies, Environnement numérique, THD 92, Handicap.</i>
Yves PIQUE	01 47 60 81 65	<i>Maison du droit, Ecologie urbaine.</i>
Nadia FRONTIGNY	01 47 60 82 57	<i>Travaux, Bâtiment, Voirie, Assainissement, Commission d'appel d'offres.</i>
Sébastien PERROTEL	01 47 60 82 57	<i>Démocratie locale, Citoyenneté.</i>
Rachid CHAKER	01 70 72 18 09	<i>Jeunesse et Sports.</i>
Hervé HEMONET	01 47 60 81 65	<i>Vie associative.</i>
		<i>Circulation, Stationnement, Transports.</i>

Vos conseillers généraux sur rendez-vous

Nicole Goueta, (canton sud) vous reçoit sur rendez-vous 01 47 60 80 00.

Bernard Lucas, (canton nord-ouest) vous reçoit sur rendez-vous à la mairie de quartier du Petit-Colombes, place Aragon 01 47 29 32 20.

Michèle Fritsch, (canton nord-est) vous reçoit sur rendez-vous 01 47 29 31 24.

Vos députés à votre écoute

Alexis Bachelay, député des Hauts-de-Seine, vous reçoit sur rendez-vous à la maison de la circonscription (9, place Grandel à Gennevilliers), 01 47 99 53 75, abachelay@assemblee-nationale.fr

Sébastien Pietrasanta, député des Hauts-de-Seine, vous reçoit sur rendez-vous à sa permanence au 24, rue Emile-Deschanel, (Asnières-sur-Seine), 01 47 33 77 43, spietrasanta@assemblee-nationale.fr

Gestion urbaine de proximité et propreté

Un dysfonctionnement à signaler, une réponse à obtenir ? Contactez la Gup : 0800 88 13 81

Par mail : gup@mairie-colombes.fr

Un numéro vert unique dédié aux questions de propreté est à votre disposition : 0 800 892 700

Urgences

Commissariat 01 56 05 80 20

Police municipale 01 47 60 41 48

Santé publique

Service Hygiène Santé (contrôles sanitaires) :

20-22 rue Arago, ouverture au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 uniquement sur rendez-vous.

Centre municipal de santé : 01 42 42 41 48

267 bis rue des Gros-Grès. Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h, le samedi de 8h30 à 12h.

Service Prévention santé : 01 47 60 80 26

549 rue Gabriel-Péri. Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Hôpital Louis-Mourier : 178 rue des Renouillers 01 47 60 61 62.

Pharmacies de garde du mois d'octobre

Dimanche 5 octobre - Pharmacie Carrier
26 rue Saint-Denis - 01 42 42 06 36

Dimanche 12 octobre - Pharmacie Horon
132 avenue Henri-Barbusse - 01 42 42 12 42

Dimanche 19 octobre - Pharmacie Doassans
15 place du Général-Leclerc - 01 42 42 06 20

Dimanche 26 octobre - Pharmacie Saint-Denis
28 rue Saint-Denis - 01 42 42 32 77

Samedi 1^{er} novembre - Pharmacie Jacks
11 avenue de l'Agent Sarre - 01 42 42 01 40

Dimanche 2 novembre - Pharmacie Cohen
53 rue du Bournard - 01 42 42 09 09

Conseil Municipal

La prochaine séance aura lieu le 6 novembre à l'hôtel de ville.

Hôtel de Ville

Place de la République - Tél. : 01 47 60 80 00

Horaires :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.
Le samedi de 9h à 12h30.

Colombes le Mag magazine de la ville de Colombes

Directeur de la publication : Nicole Goueta

Directeur de la rédaction : Philippe Guern

Rédactrice en chef : Laura Dejardin

Journaliste : Nicolas Lemâle

Responsable du service photos :

Corinne Sénécat

Conception : Plus que les mots

Mise en page : Morgan Noguellou

Ont collaboré à ce numéro :

Françoise Mel, Alex Bonnemaison,

Valérie Dubois, Xavier De Torres, Pascal

Marion, Marie Périssé

Régie publicitaire : CMP Espace

multi-services 01 64 62 26 00

Impression : Desbouis-Gresil, partenaire certifié Imprim'Vert.

Tirage : 40 000 exemplaires

Dépôt légal à parution

En cas de non distribution du journal, veuillez contacter Christophe au 01 47 60 80 68

Vos mairies de proximité

Aragon

20, place Louis Aragon - Tél. : 01 41 19 49 80

Lundi : 13h30-17h30

Mardi : 9h-12h et 13h30-18h30

Mercredi, jeudi et vendredi :

9h-12h et 13h30-17h30

Europe

34, avenue de l'Europe - Tél. : 01 41 19 43 70

Lundi : 13h30-18h30

Mardi au vendredi : 9h-12h et 13h30-17h30

Wiener

19, rue Jean Wiener - Tél. : 01 41 19 49 60

Lundi : 13h30-17h30

Mardi, jeudi et vendredi :

9h-12h et 13h30-17h30

Mercredi : 9h-12h et 13h30-18h30

Samedi : 9h-12h

Fossés-Jean/Stade

107, avenue de Stalingrad

Tél. : 01 41 19 48 70

Lundi : 13h30-17h30

Mardi, mercredi et vendredi :

9h-12h et 13h30-17h30

Jeudi : 9h-12h et 13h30-18h30

Samedi : 9h-12h

VOUS SOUHAITEZ VENDRE

Pour un mandat exclusif confié à une des 7 agences :

- Un seul interlocuteur pour votre projet
- Commercialisation de votre bien par toutes les agences partenaires
- Plus de 25 collaborateurs à votre service dans la ville de Colombes

VOUS SOUHAITEZ ACHETER

Bénéficiez des avantages suivants :

- Un accès à plus de 100 mandats exclusifs
- Une assistance personnalisée
- Une optimisation de votre recherche



28, avenue de l'Agent Sarre
Colombes

01 47 82 21 21

immopro@wanadoo.fr
www.immopro92.com



4, avenue Henri Barbusse
Colombes

01 47 86 68 68

colombes@connexion-immo92.com
www.connexion-immobilier.com



6, Place du Général Leclerc
Colombes

01 42 42 25 62

colombes@laforet.com
www.laforet-colombes.com



25 ter, rue Gabriel Péri
Colombes

01 47 80 21 00

beaurepaire@century21.fr
www.century21beaurepaire.com



8, avenue Henri Barbusse
Colombes

01 47 80 24 64

alescoimmo@yahoo.fr
www.alescoimmobilier-colombes.com



27, avenue Henri Barbusse
Colombes

01 47 84 60 60

agence.montquartier@wanadoo.fr
www.montquartier-colombes.com



87, rue du Bournard
Colombes

01 55 66 09 09

colombes@guyhoquet.com
www.guy-hoquet.com

Le saviez-vous ?
7 AGENCES
de votre ville

unissent leurs forces de vente !!



L'AMEPI est un outil de diffusion des biens en exclusivité entre professionnels utilisateurs